



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2018**

Date de Convocation : 21 mars 2018

Date d'Affichage : le 4 avril 2018

Nombre de délégués : En exercice : 60

Présents : 34

Votants : 47

L'an deux mille dix-huit le 28 mars à dix-huit heures trente minutes, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif du Syndicat, 73 rue de Gisors à Pontoise, sous la présidence de Monsieur Emmanuel PEZET,

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean ABONDANCE, Mme. Christine ABOULIN-MASURAS, MM. Marc BATHELIER, Daniel BOUSSON, Philippe CHAUVIN, Mme. Catherine COSSON, MM. Xavier COSTIL, Gérard DALLEMAGNE, Claude DASSE, Mmes Murielle DUFLOS, Mireille GONON, M. Olivier FOURCHE, Mme Florence FOURNIER, M. Gérard FRAISSE, Mme Véronique LAVERT, MM. Daniel LE MOINE, Alain LIBAUDE, Mme Dominique LETERME, MM. Alain MATEOS, Guillaume MERLET, Derry METAIS, Mme Monique MERIZIO, MM. Patrick PELLETIER, Albert RAULT, Martial RICHARD, Jean-Marie RUFFIANDIS, Mme Nicole SIEPI, MM. Jean-Pierre STALMACH, Roger TESSIER, Jean-Pierre THENIER, Mmes Chantal TEYSSOT, Marie-France TRONEL, M. Jacques VERGNAUD.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIRS :

M. Christophe AVENAU, pouvoir à M. Daniel BOUSSON
Mme. Anne-Marie BESNOUIN, pouvoir à Mme Nicole SIEPI
Mme. Monique COURTIN, pouvoir à M. Alain MATEOS
M. EL KHARROUBI Rachid, pouvoir à M. Guillaume MERLET
M. Daniel ENGUERAND, pouvoir à M. Albert RAULT
Mme. Christiane GAUDINOT, pouvoir à M. Jean-Pierre STALMACH
M. Michel GUIARD, pouvoir à M. Jean-Pierre THENIER
M. Jean-Pierre HARDY, pouvoir à M. Olivier FOURCHES
M. Gérard LEROUX, pouvoir à Mme. Catherine COSSON
M. Gille THOMAS, pouvoir à M. Claude DASSE
Mme. Brigitte VINCENT, pouvoir à Mme Chantal TEYSSOT
M. Jean SCHRAM, pouvoir à M. Jacques VERGNAUD
M. Joël VANDAMME, pouvoir à M. Jean ABONDANCE

A 18 h 55, arrivée de de M Olivier FOURCHES qui n'a pas pris part au vote des dossiers 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 ainsi que M. Jean-Pierre HARDY pour lequel il avait pouvoir.

A 19 h 05, arrivée de Mme. Christine ABOULIN-MAZURAS qui n'a pas pris part au vote des dossiers 1, 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16.

ABSENTS EXCUSES : MM. Hervé CHABERT, Jean-Luc MAIRE.

ABSENTS : MM. Olivier BENARD, Alain CHANTEPIE. Jean-Pierre COLOMBIER, Mmes Françoise CORDIER, Martine DAINE, MM Sébastien DRUART, Régis LITZELLMANN, Philippe MICHEL, Eric NICOLLET, Jean-Marie ROLLET, Mme Valérie ZWILLING

1 - OBJET : INSTALLATION D'UN NOUVEAU DELEGUE DE VAUREAL

VU les articles L 5212-7 et 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal de la commune de Vauréal en date du 29 novembre 2017,

VU les statuts du Syndicat et notamment les articles 5, et 6,

Sur le rapport de Monsieur le Président,

LE COMITE,


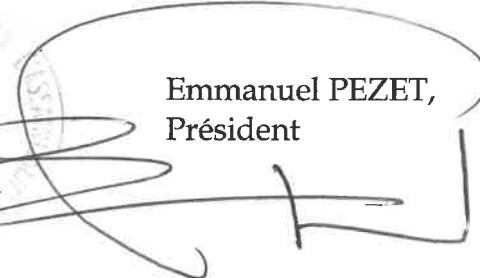
APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE,

PREND ACTE de la désignation par le Conseil Municipal de Vauréal, de Monsieur Guillaume MERLET, en qualité de délégué auprès du SIARP, en remplacement de Monsieur Romain MATHIEU.

DECLARE Monsieur Guillaume MERLET installé dans ses fonctions de délégué au Comité du SIARP.

Pour extrait conforme,


Emmanuel PEZET,
Président




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2018**

Date de Convocation : 21 mars 2018
Date d'Affichage : le 29 mars 2018
Nombre de délégués : En exercice : 60
Présents : 34
Votants : 47

L'an deux mille dix-huit le 28 mars à dix-huit heures trente minutes, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif du Syndicat, 73 rue de Gisors à Pontoise, sous la présidence de Monsieur Emmanuel PEZET,

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean ABONDANCE, Mme. Christine ABOULIN-MASURAS, MM. Marc BATHELIER, Daniel BOUSSON, Philippe CHAUVIN, Mme. Catherine COSSON, MM. Xavier COSTIL, Gérard DALLEMAGNE, Claude DASSE, Mmes Murielle DUFLOS, Mireille GONON, M. Olivier FOURCHE, Mme Florence FOURNIER, M. Gérard FRAISSE, Mme Véronique LAVERT, MM. Daniel LE MOINE, Alain LIBAUDE, Mme Dominique LETERME, MM. Alain MATEOS, Guillaume MERLET, Derry METAIS, Mme Monique MERIZIO, MM. Patrick PELLETIER, Albert RAULT, Martial RICHARD, Jean-Marie RUFFIANDIS, Mme Nicole SIEPI, MM. Jean-Pierre STALMACH, Roger TESSIER, Jean-Pierre THENIER, Mmes Chantal TEYSSOT, Marie-France TRONEL, M. Jacques VERGNAUD.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIRS :

M. Christophe AVENAU, pouvoir à M. Daniel BOUSSON
Mme. Anne-Marie BESNOUIN, pouvoir à Mme Nicole SIEPI
Mme. Monique COURTIN, pouvoir à M. Alain MATEOS
M. EL KHARROUBI Rachid, pouvoir à M. Guillaume MERLET
M. Daniel ENGUERAND, pouvoir à M. Albert RAULT
Mme. Christiane GAUDINOT, pouvoir à M. Jean-Pierre STALMACH
M. Michel GUIARD, pouvoir à M. Jean-Pierre THENIER
M. Jean-Pierre HARDY, pouvoir à M. Olivier FOURCHES
M. Gérard LEROUX, pouvoir à Mme. Catherine COSSON
M. Gille THOMAS, pouvoir à M. Claude DASSE
Mme. Brigitte VINCENT, pouvoir à Mme Chantal TEYSSOT
M. Jean SCHRAM, pouvoir à M. Jacques VERGNAUD
M. Joël VANDAMME, pouvoir à M. Jean ABONDANCE

A 18 h 55, arrivée de de M Olivier FOURCHES qui n'a pas pris part au vote des dossiers 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 ainsi que M. Jean-Pierre HARDY pour lequel il avait pouvoir.

A 19 h 05, arrivée de Mme. Christine ABOULIN-MAZURAS qui n'a pas pris part au vote des dossiers 1, 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16.

ABSENTS EXCUSES : MM. Hervé CHABERT, Jean-Luc MAIRE.

ABSENTS : MM. Olivier BENARD, Alain CHANTEPIE, Jean-Pierre COLOMBIER, Mmes Françoise CORDIER, Martine DAINE, MM Sébastien DRUART, Régis LITZELLMANN, Philippe MICHEL, Eric NICOLLET, Jean-Marie ROLLET, Mme Valérie ZWILLING

2 - OBJET : APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2017 DU SIARP ET DE LA REGIE MAITRISE D'OEUVRE

Conformément aux articles L5211-36, L1612-12, L2121-12 et 14, L2121-31 et L2311-5 du CGCT, Monsieur Jacques VERGNAUD, Vice-Président aux finances, chargé de présider le Comité pour cette délibération, présente au Comité Syndical les comptes suivants qu'il convient d'arrêter :

- Comptes de gestion 2017 du comptable public,
- Compte administratif 2017 du SIARP,
- Compte administratif 2017 de la régie de Maîtrise d'œuvre du SIARP.

La présentation agrégée des résultats afférents à l'exercice 2017 des budgets du SIARP et de la Régie de Maîtrise d'œuvre du SIARP est la suivante :

A. Compte Administratif 2017 du SIARP

LIBELLES	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés		5 605 891,21 €		338 033,38 €		5 943 924,59 €
Opération exercice	7 439 482,89 €	7 771 786,46 €	5 792 945,84 €	8 646 470,94 €		
TOTAUX	7 439 482,89 €	13 377 677,67 €	5 792 945,84 €	8 984 504,32 €	13 232 428,73 €	22 362 181,99 €
Résultats de clôture		5 938 194,78 €		3191 558,48 €		9 129 753,26 €
Restes à réaliser	3 120 047,88 €				3 120 047,88 €	
TOTAUX CUMULES	10 559 530,77 €	13 377 677,67 €	5 792 945,84 €	8 984 504,32 €	16 352 476,61 €	22 362 181,99 €
Résultats définitifs		2 818 146,90 €		3 191 558,48 €		6 009 705,38 €

B. Compte Administratif 2017 de la Régie de Maîtrise d'œuvre du SIARP

LIBELLES	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés						
Opération exercice			161 142,98 €	161 142,98 €	161 142,98 €	161 142,98 €
TOTAUX	-	-	161 142,98 €	161 142,98 €	161 142,98 €	161 142,98 €
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES			161 142,98 €	161 142,98 €	161 142,98 €	161 142,98 €
Résultats définitifs				-		-

Les données relatives à la présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles du CA 2017 sont contenues dans la note de présentation au Comité intitulée CA 2017 et Budget supplémentaire 2018.

Aussi, Monsieur Emmanuel PEZET, Président du SIARP, ayant quitté la salle,

LE COMITE, siégeant sous la présidence de Monsieur Jacques VERGNAUD,

A L'UNANIMITE,

Constata la stricte concordance des comptes de gestion du SIARP et de la Régie de Maîtrise d'œuvre du SIARP établis par Monsieur le Trésorier de Cergy-collectivités, avec les comptes administratifs du SIARP et de la Régie de Maîtrise d'œuvre du SIARP,

Arrête le Compte Administratif 2017 du SIARP et reconnaît la sincérité des restes à réaliser d'un montant 3 120 047,88 €,

Arrête le Compte Administratif 2017 de la Régie de Maîtrise d'œuvre du SIARP

Pour extrait conforme,



Emmanuel PEZET,
Président.



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2018**

Date de Convocation : 21 mars 2018
Date d'Affichage : le 29 mars 2018
Nombre de délégués : En exercice : 60
Présents : 34
Votants : 47

L'an deux mille dix-huit le 28 mars à dix-huit heures trente minutes, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif du Syndicat, 73 rue de Gisors à Pontoise, sous la présidence de Monsieur Emmanuel PEZET,

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean ABONDANCE, Mme. Christine ABOULIN-MASURAS, MM. Marc BATHELIER, Daniel BOUSSON, Philippe CHAUVIN, Mme. Catherine COSSON, MM. Xavier COSTIL, Gérard DALLEMAGNE, Claude DASSE, Mmes Murielle DUFLOS, Mireille GONON, M. Olivier FOURCHE, Mme Florence FOURNIER, M. Gérard FRAISSE, Mme Véronique LAVERT, MM. Daniel LE MOINE, Alain LIBAUDE, Mme Dominique LETERME, MM. Alain MATEOS, Guillaume MERLET, Derry METAIS, Mme Monique MERIZIO, MM. Patrick PELLETIER, Albert RAULT, Martial RICHARD, Jean-Marie RUFFIANDIS, Mme Nicole SIEPI, MM. Jean-Pierre STALMACH, Roger TESSIER, Jean-Pierre THENIER, Mmes Chantal TEYSSOT, Marie-France TRONEL, M. Jacques VERGNAUD.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIRS :

M. Christophe AVENAU, pouvoir à M. Daniel BOUSSON
Mme. Anne-Marie BESNOUIN, pouvoir à Mme Nicole SIEPI
Mme. Monique COURTIN, pouvoir à M. Alain MATEOS
M. EL KHARROUBI Rachid, pouvoir à M. Guillaume MERLET
M. Daniel ENGUERAND, pouvoir à M. Albert RAULT
Mme. Christiane GAUDINOT, pouvoir à M. Jean-Pierre STALMACH
M. Michel GUIARD, pouvoir à M. Jean-Pierre THENIER
M. Jean-Pierre HARDY, pouvoir à M. Olivier FOURCHES
M. Gérard LEROUX, pouvoir à Mme. Catherine COSSON
M. Gille THOMAS, pouvoir à M. Claude DASSE
Mme. Brigitte VINCENT, pouvoir à Mme Chantal TEYSSOT
M. Jean SCHRAM, pouvoir à M. Jacques VERGNAUD
M. Joël VANDAMME, pouvoir à M. Jean ABONDANCE

A 18 h 55, arrivée de de M Olivier FOURCHES qui n'a pas pris part au vote des dossiers 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 ainsi que M. Jean-Pierre HARDY pour lequel il avait pouvoir.

A 19 h 05, arrivée de Mme. Christine ABOULIN-MAZURAS qui n'a pas pris part au vote des dossiers 1, 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16.

ABSENTS EXCUSES : MM. Hervé CHABERT, Jean-Luc MAIRE.

ABSENTS : MM. Olivier BENARD, Alain CHANTEPIE, Jean-Pierre COLOMBIER, Mmes Françoise CORDIER, Martine DAINE, MM Sébastien DRUART, Régis LITZELLMANN, Philippe MICHEL, Eric NICOLLET, Jean-Marie ROLLET, Mme Valérie ZWILLING

3 - OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DES BUDGET SIARP ET REGIE MAITRISE D'ŒUVRE 2017

Le Vice-Président chargé des Finances rappelle que dans l'instruction comptable et budgétaire M49, le résultat de la section d'exploitation peut être partiellement ou en totalité affecté à la section d'investissement.

Budget SIARP :

L'excédent d'exploitation pour l'exercice 2017 du budget SIARP s'élève en résultat de clôture à 3 191 558,48 €.

Le solde de la réalisation de la section d'investissement, comprenant les restes à réaliser, présente un excédent de 5 938 194,78 €.

Pour permettre de couvrir les dépenses d'investissement du budget 2018, il est nécessaire d'affecter une part de l'excédent de fonctionnement en réserves complémentaires au compte R 1068 pour un montant de 2 900 000,00 €.

Budget Régie Maîtrise d'œuvre :

L'excédent d'exploitation pour l'exercice 2017 du budget Régie du SIARP s'élève en résultat de clôture à 0 €.

Le solde de la réalisation de la section d'investissement, comprenant les restes à réaliser, présente un excédent de 0 €.

LE COMITE,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE,

AFFECTE partiellement le résultat d'exploitation au compte 1068 de la section d'investissement du Budget du SIARP, pour un montant de 2 900 000,00 €.

ET REPORTE à la section d'exploitation au compte R 002 du Budget du SIARP le montant de 291 558,48 €.

Pour extrait conforme,



Emmanuel PEZET,
Président.



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2018**

Date de Convocation : 21 mars 2018
Date d'Affichage : le 29 mars 2018
Nombre de délégués : En exercice : 60
Présents : 34
Votants : 47

L'an deux mille dix-huit le 28 mars à dix-huit heures trente minutes, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif du Syndicat, 73 rue de Gisors à Pontoise, sous la présidence de Monsieur Emmanuel PEZET,

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean ABONDANCE, Mme. Christine ABOULIN-MASURAS, MM. Marc BATHELIER, Daniel BOUSSON, Philippe CHAUVIN, Mme. Catherine COSSON, MM. Xavier COSTIL, Gérard DALLEMAGNE, Claude DASSE, Mmes Murielle DUFLOS, Mireille GONON, M. Olivier FOURCHE, Mme Florence FOURNIER, M. Gérard FRAISSE, Mme Véronique LAVERT, MM. Daniel LE MOINE, Alain LIBAUDE, Mme Dominique LETERME, MM. Alain MATEOS, Guillaume MERLET, Derry METAIS, Mme Monique MERIZIO, MM. Patrick PELLETIER, Albert RAULT, Martial RICHARD, Jean-Marie RUFFIANDIS, Mme Nicole SIEPI, MM. Jean-Pierre STALMACH, Roger TESSIER, Jean-Pierre THENIER, Mmes Chantal TEYSSOT, Marie-France TRONEL, M. Jacques VERGNAUD.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIRS :

M. Christophe AVENAU, pouvoir à M. Daniel BOUSSON
Mme. Anne-Marie BESNOUIN, pouvoir à Mme Nicole SIEPI
Mme. Monique COURTIN, pouvoir à M. Alain MATEOS
M. EL KHARROUBI Rachid, pouvoir à M. Guillaume MERLET
M. Daniel ENGUERAND, pouvoir à M. Albert RAULT
Mme. Christiane GAUDINOT, pouvoir à M. Jean-Pierre STALMACH
M. Michel GUIARD, pouvoir à M. Jean-Pierre THENIER
M. Jean-Pierre HARDY, pouvoir à M. Olivier FOURCHES
M. Gérard LEROUX, pouvoir à Mme. Catherine COSSON
M. Gille THOMAS, pouvoir à M. Claude DASSE
Mme. Brigitte VINCENT, pouvoir à Mme Chantal TEYSSOT
M. Jean SCHRAM, pouvoir à M. Jacques VERGNAUD
M. Joël VANDAMME, pouvoir à M. Jean ABONDANCE

A 18 h 55, arrivée de de M Olivier FOURCHES qui n'a pas pris part au vote des dossiers 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 ainsi que M. Jean-Pierre HARDY pour lequel il avait pouvoir.

A 19 h 05, arrivée de Mme. Christine ABOULIN-MAZURAS qui n'a pas pris part au vote des dossiers 1, 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16.

ABSENTS EXCUSES : MM. Hervé CHABERT, Jean-Luc MAIRE.

ABSENTS : MM. Olivier BENARD, Alain CHANTEPIE, Jean-Pierre COLOMBIER, Mmes Françoise CORDIER, Martine DAINE, MM Sébastien DRUART, Régis LITZELLMANN, Philippe MICHEL, Eric NICOLLET, Jean-Marie ROLLET, Mme Valérie ZWILLING

4 -OBJET : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2018 SIARP**LE COMITE,**

VU le Code Général des Collectivités Locales,

La présente délibération a pour objet de présenter le CA 2017 du SIARP et de la régie de maîtrise d'œuvre et le BS 2018 du SIARP.

COMPTE ADMINISTRATIF 2017**SECTION D'INVESTISSEMENT**

 **DEPENSES D'INVESTISSEMENT** (7 439 482 €)

Les dépenses réelles d'investissement se sont élevées à 6 675 381 € contre 5 634 999 € en 2016. Le taux de consommation est de 91 % des crédits votés au BP hors affectation. Elles comprennent les dépenses d'équipement (6 341 424 €), à savoir essentiellement les travaux réalisés dans le cadre de nos programmes pour un montant de 5 547 439 €, l'acquisition d'un logiciel de télésurveillance (30 532 €), l'AMO pour l'acquisition d'un logiciel SIG (24 990 €), les frais de notaire dû à l'acquisition des nouveaux locaux rue Berthelot (185 360 €) ainsi que le remboursement du capital de l'emprunt (333 957 € contre 299 619 € l'an passé) ; le capital de la dette restant dû en mars 2018 est de 3,372 M€.

La répartition des dépenses par programmes de travaux sur le compte travaux 2017 est la suivante :

	Dépenses	%
PPI 2016	896 861 €	16,34
PPI 2017	4 007 353 €	73,02
PPI 2018 études	62 952 €	1,15
AUTOSURVEILLANCE	41 074 €	0,75
POSTES	89 662 €	1,63
LOCAUX BERTHELOT étude faisabilité	10 008 €	0,18
REPLACEMENT 100 TAMPONS	156 000 €	2,84
TRAVAUX entretien HORS PPI	222 651 €	4,06

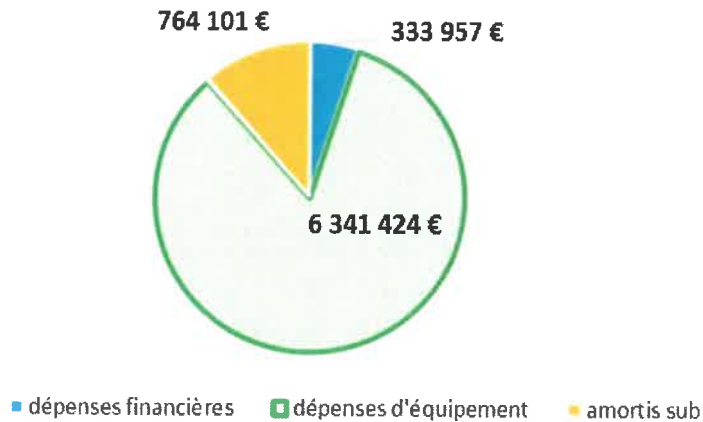
La réalisation de branchements a légèrement diminué cette année ; en effet, 77 branchements contre 92 en 2016, ont été exécutés pour un montant de 394 391 €. Il est rappelé que ces dépenses sont intégralement remboursées par les propriétaires.

La fin de la mise à jour des SDA a impacté les frais d'études à hauteur de 15 720 €.

Le renouvellement de 2 véhicules ainsi que le changement d'un moteur sur un véhicule a été effectué pour 49 716 €.

Outre les travaux de réhabilitation des postes, l'achat de pompes et divers matériels pour les réparations des postes par les services ont été réalisés pour près de 65 921 €.

Dépenses d'investissement



RECETTES D'INVESTISSEMENT (7 771 786 €)

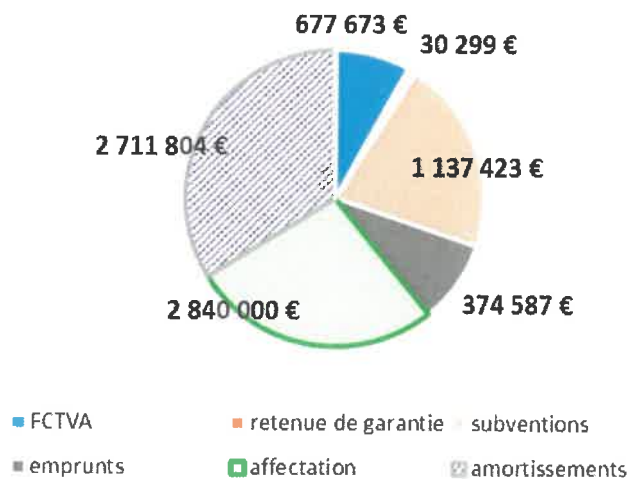
Les recettes réelles s'élèvent à 5 059 982 €, incluant l'affectation du résultat voté au BS 2017 de 2 840 000 €. Ce montant est légèrement supérieur à celui de l'an passé (4 909 205 €). 2017 reste un exercice normal avec un versement du FCTVA de 677 673 €.

Au chapitre subventions et participations (1 137 423 € contre 1 584 022 € en 2016), la répartition des versements est la suivante :

subventions Agence de l'eau	1 106 579 €	soit	97% du total
participation CACP réseau unitaire	30 844 €		3%

Concernant les subventions de l'Agence, 39% correspondent aux opérations du programme 2017, 45% à celles du programme 2016 et le solde à celles de 2012/2014/2015 et mise à jour SDA.

Recettes investissement



La participation de l'entreprise CGECP pour les travaux de la rue du Fief (122 924 €) n'a pas été demandée en 2017, elle sera titrée sur le budget 2018 en plus de la contribution 2018.

Les opérations d'ordre concernant les amortissements, que l'on retrouve en dépenses de la section de fonctionnement, s'élèvent à 2 711 804 €.

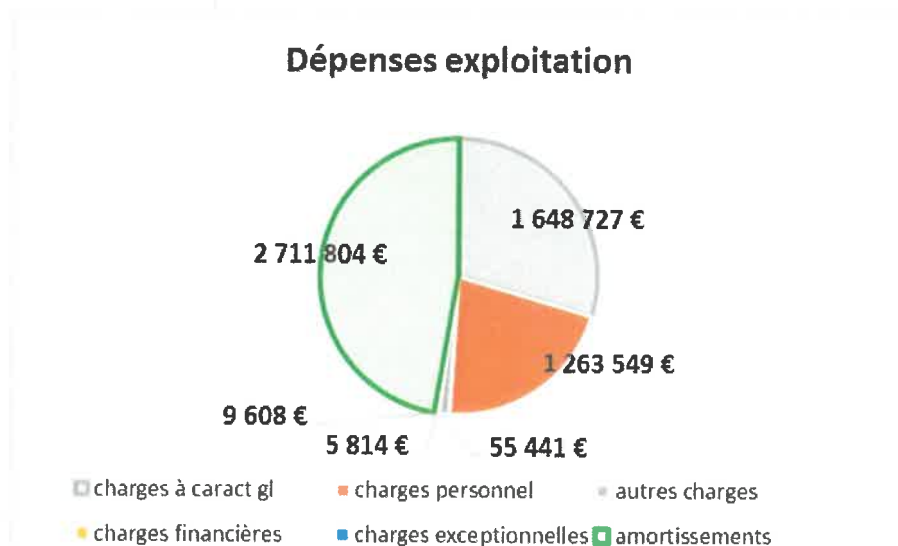
SECTION EXPLOITATION

DEPENSES D'EXPLOITATION (5 792 945 €)

Les dépenses réelles d'exploitation s'élèvent à 3 081 141€ contre 2 798 152 € en 2016 ; elles ont donc augmenté de 9 %.

Le taux de consommation est de 87 %.

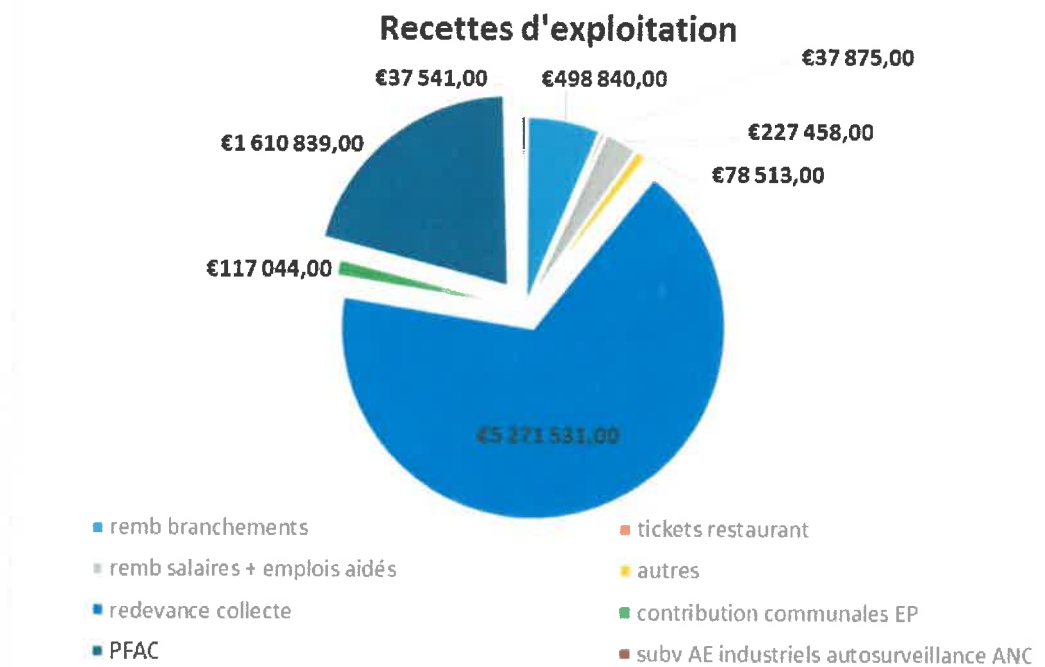
La dotation aux amortissements croît chaque année du fait de la permanence des investissements du SIARP (+ 7 %).



RECETTES D'EXPLOITATION (8 646 470 €)

Le montant des recettes réelles est de 7 882 369 €.

Le produit de la PFAC (1 610 839 € contre 1 234 796 € en 2016) est important car il correspond à de gros projets de créations d'immeubles et lotissements. Il est noté également que la première année de versement de la participation ANRT pour le contrat de la doctorante a été réalisée (12 833 €). On peut noter une légère diminution du produit de la redevance collecte qui revient à un niveau plus habituel (5 271 531 € contre 5 512 208 €) ; Au total, les recettes réelles d'exploitation enregistrent une légère augmentation (+2,18 %).



SOLDE D'EXECUTION EXERCICE 2017

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
(arrondi au cent d'€)	dépenses	dépenses
opérations réelles de l'exercice	3 081 141,83 €	6 675 381,78 €
opérations d'ordre	2 711 804,01 €	764 101,11 €
Total dépenses	5 792 945,84 €	7 439 482,89 €
	recettes	recettes
opérations réelles de l'exercice	7 882 369,83 €	5 059 982,45 €
opérations d'ordre	764 101,11 €	2 711 804,01 €
Total recettes	8 646 470,94 €	7 771 786,46 €
résultat brut (excédent)	2 853 525,10 €	332 303,57 €
reprise de l'excédent antérieur	338 033,38 €	5 605 891,21 €
résultat de clôture	3 191 558,48 €	5 938 194,78 €

L'exercice 2017 se clôture donc par un résultat brut de 3 185 828,67 €.

La reprise de l'excédent de l'année antérieure (2016) permet de dégager un excédent d'exploitation de 3 191 558,48 €.

Il est proposé d'en affecter la majeure partie à la section d'investissement, afin de réduire en premier lieu, l'inscription prévisionnelle d'emprunt du BP 2018 :

Affectation de 2 900 000 €

Le solde 291 558,48 €, restant sur la section d'exploitation.

COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2018

Accusé de réception en préfecture
095-200034296-20180328-DCS2018-03-089-
Date de télétransmission : 29/03/2018
Date de réception préfecture : 29/03/2018

COMPTE ADMINISTRATIF de la REGIE DE MAITRISE D'ŒUVRE 2017

Le CA de la régie s'équilibre en dépenses et recettes d'exploitation à 161 142,98 €. Ces dépenses et recettes correspondent aux frais de personnel ayant réalisé des activités de maîtrise d'œuvre sur les opérations de travaux du SIARP, et à leur remboursement.

COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2018

Accusé de réception en préfecture
095-200034296-20180328-DCS2018-03-089-
Date de télétransmission : 29/03/2018
Date de réception préfecture : 29/03/2018

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2018

Comme les années précédentes, l'affectation et la reprise du résultat de l'exercice antérieur permettent de diminuer l'inscription d'emprunt qui équilibrait le BP 2018 (3,339 M€) et d'affecter, comme prévu lors du BP 2018, de nouveaux crédits pour les études préalables au programme de travaux 2019, la modification de l'opération 2018/06 (délibération présentée lors du présent Comité), une provision travaux pour effectuer éventuellement l'opération 2016/02 à Boissy l'Aillerie en attente d'une décision judiciaire, des régularisations de crédits sur des opérations travaux achevées, des crédits pour les travaux et prestations nécessaires à la réhabilitation et l'aménagement du nouveau siège du SIARP, la reprise d'une provision pour risques et charges concernant le contentieux avec le société PROFIMOB est justifiée et enfin, un supplément de crédit permettant de réaliser davantage de branchements particuliers et de financer le début des opérations programmées AC et ANC.

La reprise des résultats et le détail des nouvelles propositions sont présentés ci-après :

<u>EXPLOITATION</u>		<u>INVESTISSEMENT</u>	
Imputation	Recettes	Recettes	Imputation
Résultat reporté N-1	291 558,48 €	5 938 194,78 €	
704 - Branchements des particuliers	50 000 €	2 900 000 €	1068 - Affectation du résultat
7815 - reprise provision pour risques et charges	98 000 €	- 3 000 000 €	1641 - Diminution de l'inscription de l'emprunt
		4 084 €	28 - Dotations aux amortissements
		20 000 €	4582021 - cpte tiers BV8
Total recettes	439 558,48 €	5 862 278,78 €	Total recettes
<u>EXPLOITATION</u>		<u>INVESTISSEMENT</u>	
Imputation	Dépenses	Dépenses	Imputation
6061 - électricité	3 000 €	20 000 €	4581021 - cpte tiers BV8
6068 - autres matières et fournitures	5 000 €	12 230,90 €	2051 - licence
61523 - entretien et réparation réseaux	230 474 €	50 000 €	21532- Branchements des particuliers
61551 - entretien véhicules	4 000 €	20 000 €	21562 - acquisition matériel asst
6161 - assurances	3 000 €	1 500 €	2181 - instal. Générale, agencement
617 - étude SDA	10 000 €	10 000 €	2183 - informatique
6333 - formation (STEP)	12 000 €	550 000 €	2315 - Op 2018/06
6411 - salaires	20 000,48 €	1 228 000 €	2315 - Op locaux Berthelot
6478 - autres charges sociales	25 000 €	641 315 €	2315 - provisions travaux
648 - autres charges diverses	- 25 000 €	37 275 €	2315 - Op 2017/01
6811 - Dotations aux amortissements	4 084 €	28 481 €	2315 - Op 2017/06
6063 - fournitures d'équipement	50 000 €	7 003 €	2315 - Op 2017/10
673 - annulat° titre sur ex. antérieur	98 000 €	11 996 €	2315 - Op 2017/11
		8 364 €	2315 - Op 2017/RENOV
		20 805 €	2315 - Op 2017/12
		95 261 €	2315 - Op MAJSDA
		166 674,26 €	2315 - Op 2018/TAMPO
		- 166 674,26 €	2315 - RES
Total dépenses de l'exercice	439 558,48 €	2 742 230,90 €	Total dépenses de l'exercice
	-	3 120 047,88 €	RAR reportés (travaux)
Total BS 2018	439 558,48 €	5 862 278,78 €	Total BS 2018

COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2018

Accusé de réception en préfecture
095-200034296-20180328-DCS2018-03-089-
Date de télétransmission : 29/03/2018
Date de réception préfecture : 29/03/2018

Soit un total s'élevant à 6 203 837,26 € pour les 2 sections.

Concernant le budget de la régie de maîtrise d'œuvre, aucune écriture nouvelle n'est envisagée.


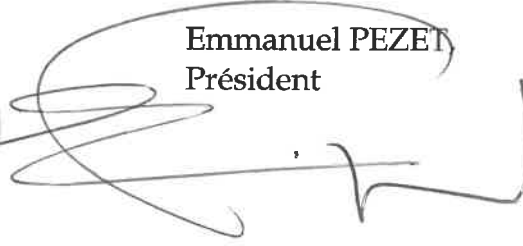
LE COMITE,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE le budget supplémentaire 2018 du SIARP qui s'équilibre en dépenses et en recettes sur la section d'investissement à 5 862 278,78 € et sur la section d'exploitation à 439 558,48 €.

Pour extrait conforme,

 
Emmanuel PEZET
Président



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2018**

Date de Convocation : 21 mars 2018
Date d'Affichage : le 29 mars 2018
Nombre de délégués : En exercice : 60
Présents : 34
Votants : 47

L'an deux mille dix-huit le 28 mars à dix-huit heures trente minutes, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif du Syndicat, 73 rue de Gisors à Pontoise, sous la présidence de Monsieur Emmanuel PEZET,

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean ABONDANCE, Mme. Christine ABOULIN-MASURAS, MM. Marc BATHELIER, Daniel BOUSSON, Philippe CHAUVIN, Mme. Catherine COSSON, MM. Xavier COSTIL, Gérard DALLEMAGNE, Claude DASSE, Mmes Murielle DUFLOS, Mireille GONON, M. Olivier FOURCHE, Mme Florence FOURNIER, M. Gérard FRAISSE, Mme Véronique LAVERT, MM. Daniel LE MOINE, Alain LIBAUDE, Mme Dominique LETERME, MM. Alain MATEOS, Guillaume MERLET, Derry METAIS, Mme Monique MERIZIO, MM. Patrick PELLETIER, Albert RAULT, Martial RICHARD, Jean-Marie RUFFIANDIS, Mme Nicole SIEPI, MM. Jean-Pierre STALMACH, Roger TESSIER, Jean-Pierre THENIER, Mmes Chantal TEYSSOT, Marie-France TRONEL, M. Jacques VERGNAUD.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIRS :

M. Christophe AVENAU, pouvoir à M. Daniel BOUSSON
Mme. Anne-Marie BESNOUIN, pouvoir à Mme Nicole SIEPI
Mme. Monique COURTIN, pouvoir à M. Alain MATEOS
M. EL KHARROUBI Rachid, pouvoir à M. Guillaume MERLET
M. Daniel ENGUERAND, pouvoir à M. Albert RAULT
Mme. Christiane GAUDINOT, pouvoir à M. Jean-Pierre STALMACH
M. Michel GUIARD, pouvoir à M. Jean-Pierre THENIER
M. Jean-Pierre HARDY, pouvoir à M. Olivier FOURCHES
M. Gérard LEROUX, pouvoir à Mme. Catherine COSSON
M. Gille THOMAS, pouvoir à M. Claude DASSE
Mme. Brigitte VINCENT, pouvoir à Mme Chantal TEYSSOT
M. Jean SCHRAM, pouvoir à M. Jacques VERGNAUD
M. Joël VANDAMME, pouvoir à M. Jean ABONDANCE

A 18 h 55, arrivée de de M Olivier FOURCHES qui n'a pas pris part au vote des dossiers 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 ainsi que M. Jean-Pierre HARDY pour lequel il avait pouvoir.

A 19 h 05, arrivée de Mme. Christine ABOULIN-MAZURAS qui n'a pas pris part au vote des dossiers 1, 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16.

ABSENTS EXCUSES : MM. Hervé CHABERT, Jean-Luc MAIRE.

ABSENTS : MM. Olivier BENARD, Alain CHANTEPIE, Jean-Pierre COLOMBIER, Mmes Françoise CORDIER, Martine DAINE, MM Sébastien DRUART, Régis LITZELLMANN, Philippe MICHEL, Eric NICOLLET, Jean-Marie ROLLET, Mme Valérie ZWILLING

**5 - OBJET : REPRISE DE PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT
COURANT**

Le Président rappelle qu'une provision a été constituée sur l'exercice comptable 2017 du Syndicat. Il s'avère que le risque s'est concrétisé. Il convient donc de reprendre cette provision.

Cette provision est la suivante :

- Provision de 98 000€, constituée en 2017, concernant le contentieux devant le tribunal administratif intenté par la société PROFIMOB concernant le titre n°349 bd 62 de l'année 2015.

Il vous est donc proposé d'approuver la reprise de cette provision pour un montant total de 98 000 € sur le budget du SIARP.

LE COMITE,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE,

DECIDE de reprendre la provision pour risques et charges à hauteur de 98 000€.

ET DIT que les crédits budgétaires sont prévus sur le budget supplémentaire 2018 du SIARP :

En recette de fonctionnement : compte 7815 : 98 000 €

En dépense de fonctionnement : compte 673 : 98 000 €

Pour extrait conforme,



Emmanuel PEZET,
Président



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2018**

Date de Convocation : 21 mars 2018

Date d’Affichage : le 4 avril 2018

Nombre de délégués : En exercice : 60

Présents : 34

Votants : 47

L’an deux mille dix-huit le 28 mars à dix-huit heures trente minutes, le Comité Syndical légalement convoqué, s’est réuni au siège administratif du Syndicat, 73 rue de Gisors à Pontoise, sous la présidence de Monsieur Emmanuel PEZET,

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean ABONDANCE, Mme. Christine ABOULIN-MASURAS, MM. Marc BATHELIER, Daniel BOUSSON, Philippe CHAUVIN, Mme. Catherine COSSON, MM. Xavier COSTIL, Gérard DALLEMAGNE, Claude DASSE, Mmes Murielle DUFLOS, Mireille GONON, M. Olivier FOURCHE, Mme Florence FOURNIER, M. Gérard FRAISSE, Mme Véronique LAVERT, MM. Daniel LE MOINE, Alain LIBAUDE, Mme Dominique LETERME, MM. Alain MATEOS, Guillaume MERLET, Derry METAIS, Mme Monique MERIZIO, MM. Patrick PELLETIER, Albert RAULT, Martial RICHARD, Jean-Marie RUFFIANDIS, Mme Nicole SIEPI, MM. Jean-Pierre STALMACH, Roger TESSIER, Jean-Pierre THENIER, Mmes Chantal TEYSSOT, Marie-France TRONEL, M. Jacques VERGNAUD.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIRS :

M. Christophe AVENAU, pouvoir à M. Daniel BOUSSON
Mme. Anne-Marie BESNOUIN, pouvoir à Mme Nicole SIEPI
Mme. Monique COURTIN, pouvoir à M. Alain MATEOS
M. EL KHARROUBI Rachid, pouvoir à M. Guillaume MERLET
M. Daniel ENGUERAND, pouvoir à M. Albert RAULT
Mme. Christiane GAUDINOT, pouvoir à M. Jean-Pierre STALMACH
M. Michel GUIARD, pouvoir à M. Jean-Pierre THENIER
M. Jean-Pierre HARDY, pouvoir à M. Olivier FOURCHES
M. Gérard LEROUX, pouvoir à Mme. Catherine COSSON
M. Gille THOMAS, pouvoir à M. Claude DASSE
Mme. Brigitte VINCENT, pouvoir à Mme Chantal TEYSSOT
M. Jean SCHRAM, pouvoir à M. Jacques VERGNAUD
M. Joël VANDAMME, pouvoir à M. Jean ABONDANCE

A 18 h 55, arrivée de de M Olivier FOURCHES qui n’a pas pris part au vote des dossiers 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 ainsi que M. Jean-Pierre HARDY pour lequel il avait pouvoir.

A 19 h 05, arrivée de Mme. Christine ABOULIN-MAZURAS qui n’a pas pris part au vote des dossiers 1, 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16.

ABSENTS EXCUSES : MM. Hervé CHABERT, Jean-Luc MAIRE.

ABSENTS : MM. Olivier BENARD, Alain CHANTEPIE. Jean-Pierre COLOMBIER, Mmes Françoise CORDIER, Martine DAINE, MM Sébastien DRUART, Régis LITZELLMANN, Philippe MICHEL, Eric NICOLLET, Jean-Marie ROLLET, Mme Valérie ZWILLING

6-OBJET : ADHESION DE LA COMMUNE DE MARINES AU SIARP

1. Fondement juridique

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5211-18, L1321-1 et 2, L 5211-4,

VU les statuts du SIARP et notamment son article 4-2-1,

2. Contexte, enjeux et détails du projet

Lors de la réunion du 13 décembre 2017, le Comité Syndical a donné son accord de principe à l'adhésion de la commune de Marines au cours de l'année 2018 ; durant la période nécessaire à la réalisation de la procédure d'adhésion, une convention d'assistance technique pour la gestion des ouvrages d'assainissement de la commune permet au SIARP d'intervenir pour assurer l'entretien des ouvrages communaux.

Le Conseil Municipal de Marines a décidé le 15 décembre 2017 de transférer au SIARP « les compétences assainissement collectif et assistance ou mandat, le reversement de l'excédent du compte administratif au SIARP et a autorisé la Maire à signer le procès-verbal de remise des ouvrages mis à disposition ainsi que la convention de prestations de service envisagée ».

La convention de prestations de service a été signée le 29 décembre 2017 et le SIARP intervient depuis le 3 janvier dernier pour assurer la gestion du service.

Le SIARP peut donc délibérer formellement sur l'adhésion de Marines, comme convenu en décembre dernier.

Il est de nouveau précisé que la commune de Marines appartient à la Communauté de communes Vexin Centre ; elle compte 3 449 habitants et un service public d'assainissement collectif géré en régie. Ces ouvrages sont composés de 18 km de réseau d'eaux usées et d'autant de réseau d'eaux pluviales, 3 postes de relèvement et d'une station d'épuration achevée en 2006. Le volume d'eau s'élève à 170 000 m³ environ. Elle est adhérente au SIAA pour la compétence assainissement non collectif.

L'adhésion de la commune n'entraîne aucune reprise de personnel, la mutation de l'agent affecté à l'assainissement étant antérieure à l'adhésion.

LE COMITE,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE

- EMET un avis favorable à l'adhésion de la commune de Marines au SIARP,

-DIT que la présente délibération sera notifiée à l'ensemble des communes membres du SIARP afin qu'elles délibèrent sur l'adhésion de la commune et prend acte des avis favorables déjà émis à réception de la délibération de principe prise le 13 décembre 2017,

-DIT qu'à défaut de délibération prise dans les trois mois à réception de la présente, l'avis des communes membres est réputé favorable, conformément au Code général des collectivités locales,

- APPROUVE la modification à apporter à l'article 2 des statuts du SIARP lequel se trouve en conséquence libellé comme suit :

ARTICLE 2 : PERIMETRE DU SYNDICAT

« Le Syndicat regroupe les communes suivantes :

« ABLEIGES, BOISEMONT, BOISSY L'AILLERIE, CERGY, COURCELLES SUR VIOSNE,
« CORMEILLES EN VEXIN, COURDIMANCHE, ENNERY, EPIAIS-RHUS, ERAGNY SUR
« OISE, FREMECOURT, GENICOURT, GRISY LES PLATRES, HEROUVILLE, JOUY LE
« MOUTIER, **MARINES** LIVILLIERS, MENU COURT, MONTGEROULT, NEUVILLE SUR
« OISE, OSNY, PONTOISE, PUISEUX PONTOISE, SAINT OUEN L'AUMONE et VAUREAL. »

-SOLLICITE de la part du Préfet du Département, l'arrêté modifiant le périmètre du syndicat,

-AUTORISE le Président à signer avec la commune la convention de mise à disposition des ouvrages d'assainissement, le procès-verbal de mise à disposition et tous les actes nécessaires au transfert de compétence et notamment la convention à passer avec le distributeur d'eau potable pour percevoir la redevance assainissement.



Pour extrait conforme,

Le Président,

Emmanuel PEZET



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2018**

Date de Convocation : 21 mars 2018

Date d'Affichage : le 4 avril 2018

Nombre de délégués : En exercice : 60

Présents : 34

Votants : 47

L'an deux mille dix-huit le 28 mars à dix-huit heures trente minutes, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif du Syndicat, 73 rue de Gisors à Pontoise, sous la présidence de Monsieur Emmanuel PEZET,

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean ABONDANCE, Mme. Christine ABOULIN-MASURAS, MM. Marc BATHELIER, Daniel BOUSSON, Philippe CHAUVIN, Mme. Catherine COSSON, MM. Xavier COSTIL, Gérard DALLEMAGNE, Claude DASSE, Mmes Murielle DUFLOS, Mireille GONON, M. Olivier FOURCHE, Mme Florence FOURNIER, M. Gérard FRAISSE, Mme Véronique LAVERT, MM. Daniel LE MOINE, Alain LIBAUDE, Mme Dominique LETERME, MM. Alain MATEOS, Guillaume MERLET, Derry METAIS, Mme Monique MERIZIO, MM. Patrick PELLETIER, Albert RAULT, Martial RICHARD, Jean-Marie RUFFIANDIS, Mme Nicole SIEPI, MM. Jean-Pierre STALMACH, Roger TESSIER, Jean-Pierre THENIER, Mmes Chantal TEYSSOT, Marie-France TRONEL, M. Jacques VERGNAUD.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIRS :

M. Christophe AVENAU, pouvoir à M. Daniel BOUSSON
Mme. Anne-Marie BESNOUIN, pouvoir à Mme Nicole SIEPI
Mme. Monique COURTIN, pouvoir à M. Alain MATEOS
M. EL KHARROUBI Rachid, pouvoir à M. Guillaume MERLET
M. Daniel ENGUERAND, pouvoir à M. Albert RAULT
Mme. Christiane GAUDINOT, pouvoir à M. Jean-Pierre STALMACH
M. Michel GUIARD, pouvoir à M. Jean-Pierre THENIER
M. Jean-Pierre HARDY, pouvoir à M. Olivier FOURCHES
M. Gérard LEROUX, pouvoir à Mme. Catherine COSSON
M. Gille THOMAS, pouvoir à M. Claude DASSE
Mme. Brigitte VINCENT, pouvoir à Mme Chantal TEYSSOT
M. Jean SCHRAM, pouvoir à M. Jacques VERGNAUD
M. Joël VANDAMME, pouvoir à M. Jean ABONDANCE

A 18 h 55, arrivée de de M Olivier FOURCHES qui n'a pas pris part au vote des dossiers 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 ainsi que M. Jean-Pierre HARDY pour lequel il avait pouvoir.

A 19 h 05, arrivée de Mme. Christine ABOULIN-MAZURAS qui n'a pas pris part au vote des dossiers 1, 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16.

ABSENTS EXCUSES : MM. Hervé CHABERT, Jean-Luc MAIRE.

ABSENTS : MM. Olivier BENARD, Alain CHANTEPIE. Jean-Pierre COLOMBIER, Mmes Françoise CORDIER, Martine DAINE, MM Sébastien DRUART, Régis LITZELLMANN, Philippe MICHEL, Eric NICOLLET, Jean-Marie ROLLET, Mme Valérie ZWILLING

**7 - OBJET : AUTOSURVEILLANCE - SUIVI DE LA QUALITE DE L'EAU DE LA VIOSNE -
CONVENTION SIARP/SIAVV**

1. Contexte, enjeux et détails du projet

Depuis 2014, le SIARP a mis en place avec l'Université Pierre et Marie Curie (UPMC) un partenariat visant :

- à faire un état des lieux et un suivi régulier de la qualité biologique des eaux de la rivière Viosne,
- et à offrir aux étudiants de l'UPMC concernés un site en milieu naturel et des problématiques locales pour y effectuer des prélèvements à observer et analyser.

Cette collaboration se poursuit d'année en année et permet au SIARP et à ses partenaires de disposer de données pertinentes et suivies.

En septembre 2017, une présentation du bilan des quatre années écoulées a été réalisée devant le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée de la Viosne (SIAVV), la Police de l'Eau et l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN).

Les résultats étant concluants, il a été proposé de poursuivre la démarche partenariale en associant plus étroitement le SIAVV et de permettre la réalisation d'analyses et de recherches plus spécifiques tels que la présence de perturbateurs endocriniens, de pesticides, la présence de substances spécifiques aux bassins versants et pouvant se retrouver dans les cours d'eaux via des inversions de branchements, ...

Certaines analyses et recherches spécifiques seront à la charge du SIARP et du SIAVV. A titre d'information, pour 2018, le montant de celles-ci s'élèverait à environ 20 000 € H.T.

Ces dépenses peuvent être subventionnées par l'AESN à hauteur de 80%.

2. Fondement juridique

Arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5.

LE COMITE,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE

- APPROUVE l'accord de partenariat entre le SIARP et le SIAVV
- AUTORISE le Président à signer la convention correspondante.

- SOLLICITE de la part de l'AESN les subventions au taux maximum.
- DIT que les crédits nécessaires sont affectés au compte 617.



Pour extrait conforme,
Le Président,
Emmanuel PEZET

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Emmanuel Pezet", written over a large, faint circular mark.



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2018**

Date de Convocation : 21 mars 2018

Date d'Affichage : le 4 avril 2018

Nombre de délégués : En exercice : 60

Présents : 34

Votants : 47

L'an deux mille dix-huit le 28 mars à dix-huit heures trente minutes, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif du Syndicat, 73 rue de Gisors à Pontoise, sous la présidence de Monsieur Emmanuel PEZET,

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean ABONDANCE, Mme. Christine ABOULIN-MASURAS, MM. Marc BATHELIER, Daniel BOUSSON, Philippe CHAUVIN, Mme. Catherine COSSON, MM. Xavier COSTIL, Gérard DALLEMAGNE, Claude DASSE, Mmes Murielle DUFLOS, Mireille GONON, M. Olivier FOURCHE, Mme Florence FOURNIER, M. Gérard FRAISSE, Mme Véronique LAVERT, MM. Daniel LE MOINE, Alain LIBAUDE, Mme Dominique LETERME, MM. Alain MATEOS, Guillaume MERLET, Derry METAIS, Mme Monique MERIZIO, MM. Patrick PELLETIER, Albert RAULT, Martial RICHARD, Jean-Marie RUFFIANDIS, Mme Nicole SIEPI, MM. Jean-Pierre STALMACH, Roger TESSIER, Jean-Pierre THENIER, Mmes Chantal TEYSSOT, Marie-France TRONEL, M. Jacques VERGNAUD.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIRS :

M. Christophe AVENAU, pouvoir à M. Daniel BOUSSON
Mme. Anne-Marie BESNOUIN, pouvoir à Mme Nicole SIEPI
Mme. Monique COURTIN, pouvoir à M. Alain MATEOS
M. EL KHARROUBI Rachid, pouvoir à M. Guillaume MERLET
M. Daniel ENGUERAND, pouvoir à M. Albert RAULT
Mme. Christiane GAUDINOT, pouvoir à M. Jean-Pierre STALMACH
M. Michel GUIARD, pouvoir à M. Jean-Pierre THENIER
M. Jean-Pierre HARDY, pouvoir à M. Olivier FOURCHES
M. Gérard LEROUX, pouvoir à Mme. Catherine COSSON
M. Gille THOMAS, pouvoir à M. Claude DASSE
Mme. Brigitte VINCENT, pouvoir à Mme Chantal TEYSSOT
M. Jean SCHRAM, pouvoir à M. Jacques VERGNAUD
M. Joël VANDAMME, pouvoir à M. Jean ABONDANCE

A 18 h 55, arrivée de de M Olivier FOURCHES qui n'a pas pris part au vote des dossiers 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 ainsi que M. Jean-Pierre HARDY pour lequel il avait pouvoir.

A 19 h 05, arrivée de Mme. Christine ABOULIN-MAZURAS qui n'a pas pris part au vote des dossiers 1, 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16.

ABSENTS EXCUSES : MM. Hervé CHABERT, Jean-Luc MAIRE.

ABSENTS : MM. Olivier BENARD, Alain CHANTEPIE. Jean-Pierre COLOMBIER, Mmes Françoise CORDIER, Martine DAINE, MM Sébastien DRUART, Régis LITZELLMANN, Philippe MICHEL, Eric NICOLLET, Jean-Marie ROLLET, Mme Valérie ZWILLING

8- OBJET : PROGRAMME ETUDES PREALABLES ET TRAVAUX 2019

VU la délibération du Comité Syndical du 30 mars 2016, approuvant le Programme Pluriannuel d'investissement 2017-2019,

Le Président informe l'assemblée qu'à la suite de la concertation avec l'ensemble des communes, la CACP, le Conseil Général et divers concessionnaires, seul le secteur de la rue Vieille de l'Hermitage (incluant les sentes des Boves, des Toits rouges et avenue Claire Roger) à Pontoise a été ajouté au programme de travaux 2019.

Compte tenu des délais incompressibles d'instruction des dossiers de demande de subventions, il convient d'approuver le programme de travaux 2019 afin de permettre le lancement des études préalables et la constitution des dossiers de demande de subventions auprès des financeurs institutionnels.

Afin d'optimiser les conditions de réalisation de ce programme, il est proposé de regrouper les opérations, par nature ou par lieu d'exécution et de passer les marchés comme indiqué au tableau annexé.

Les objectifs de cette année de programmation sont les suivants :

- La réhabilitation par chemisage structurant de 2 390 mètres linéaires de collecteurs d'eaux usées et reprise des branchements riverains,
- Le remplacement de 2 000 mètres linéaires de collecteurs d'eaux usées et reprise des branchements riverains

Ces travaux seront définitivement validés qu'après le débat sur les orientations budgétaires et l'enveloppe financière qui leur sera attribuée au Budget Primitif 2019.

Lors de la réunion du Conseil Syndical du 30 mars 2016 et du vote du PPI 2017-2019, le programme de travaux 2019 et frais annexes avait été estimé à 3 045 630 € H.T.

Compte tenu de la modification de la nature des travaux de la rue de la pompe à Cergy (travaux de dévoiement pour 407 000 € HT au lieu de chemisage continu pour 86 100 € HT) et de l'ajout des travaux dans le secteur de la rue vieille de l'Hermitage à Pontoise (306 000 € HT) dans le cadre de la coordination des travaux avec les enfouissements de réseaux et de réfection des enrobés de la commune, celui-ci a été revu à la hausse.

Ainsi, pour l'année 2019, l'ensemble du programme de travaux et frais annexes (études préalables, en particulier les inspections télévisées, études géotechniques, topographiques et les investigations complémentaires, CSPS, contrôle de réception, ...) représente un montant estimé de 3 910 220 € HT, soit 4 692 264 € TTC.

Il convient de solliciter de la part des financeurs institutionnels, l'attribution des subventions relatives à ces opérations.

La conception de ces travaux nécessite aussi la réalisation d'études préalables afin de mieux appréhender les éventuelles difficultés de terrain et de respecter la Charte Qualité.

Les objectifs des études préalables aux travaux

Le SIARP effectue systématiquement des études préalables pour chacune des opérations d'assainissement inscrites au programme pluriannuel d'investissement.

Ces études préalables concernent :

- L'étude de l'habitat : cette étude permet pour chaque parcelle d'identifier l'assainissement en place, d'identifier les sorties des eaux usées et eaux pluviales et par conséquent de détecter les inversions de branchement,
- L'étude topographique : ce relevé doit au moins concerner l'axe de la voirie ainsi que les éléments en surface permettant de renseigner sur l'encombrement du sous-sol, mais aussi un point devant chaque parcelle.
- L'étude géotechnique : cette étude permet de connaître la nature et le niveau hydrique du sous-sol (nappe, source, roche, sol instable,...) à l'emplacement des canalisations, de définir les choix techniques en fonction du milieu environnemental (choix de la nature des matériaux des tuyaux, des remblais, des conditions de réalisation, des matériaux de réhabilitation, ...).
- Le recensement de l'encombrement du sous-sol : il consiste à rassembler tous les plans de recollement des divers réseaux concessionnaires. Ce recensement permet d'implanter au mieux le projet.
- Le diagnostic d'état pour les réseaux d'assainissement existants : les diagnostics de fonctionnement et d'état des réseaux d'assainissement sont à réaliser et à réactualiser.

Par ailleurs, le Président rappelle que par délibération en date du 19 décembre 2007 le S.I.A.R.P. a adhéré à la Charte Nationale Qualité dont est signataire l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

- Dans le cadre de cette Charte Qualité, tous les partenaires s'engagent notamment à :
- réaliser des études préalables complètes et à les prendre en compte,
 - examiner et proposer toutes les techniques existantes,
 - choisir tous les intervenants selon le principe du mieux disant,
 - organiser une période de préparation préalable au démarrage du chantier,
 - exécuter chacune des prestations selon une démarche qualité,
 - contrôler et valider la qualité des ouvrages réalisés.

Les études préalables relatives aux travaux du SIARP

Dans le cadre des travaux programmés en 2019, le service « études et travaux » du SIARP réalise en interne les études sur l'habitat, le recensement de l'encombrement du sous-sol (en parallèle de celui réalisé dans l'étude topographique).

Les études topographiques et géotechniques (décrites ci-dessus) sont effectuées par des prestataires externes.

Ainsi, il convient de solliciter de la part des financeurs institutionnels, l'attribution des subventions relatives à ces opérations et ces études préalables.

LE COMITE,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE,

- APPROUVE la liste des opérations travaux et des études préalables programmées pour l'année 2019 dont le détail figure aux annexes 1 et 2,
- SOLLICITE les participations financières sous forme de prêt et/ou de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, de la Région Ile de France et du Conseil Départemental du Val d'Oise pour les opérations et les études préalables 2019 de cette même liste aux taux maximum,
- SOLLICITE les mêmes participations financières sous forme de prêt et/ou de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, de la Région Ile de France et du Conseil Départemental du Val d'Oise au titre des prestations réalisées par la Régie de maîtrise d'œuvre du SIARP pour toutes les missions d'études et de maîtrise d'œuvre qu'elle assumera dans le cadre de la réalisation du programme de travaux 2019,
- ET AUTORISE le Président
 - A SIGNER tous actes nécessaires à leur obtention,
 - A INSCRIRE les crédits au Budget 2019, compte 2315, 13111, 1312, 1313 Dépenses et Recettes d'investissement.



Pour extrait conforme,

Emmanuel PEZET,
Président

Annexe 1 à la délibération n° 8 du Comité Syndical du 29 mars 2018 : Programme de travaux 2019 du SIARP

Communes	N° d'opération	Localisation des travaux	Type d'intervention	Objectif	Coût des travaux estimés H.T.	PROCEDURE PASSATION	Coût des études préables (EHT), TOPO, Géotechnique, ITV complémentaires	Régie de maîtrise d'œuvre	Coordonnateur S.P.S.	Coût des contrôles préables à la réception (€ HT)	MONTANT OPERATION (€ H.T.) (1)
CERGY	2019 01	rue de la Pompe	Déplacement du collecteur principal 407 ml du domaine privé sur le domaine public	Suppression d'un point noir du réseau	407 000	Accord cadre	13 400	28 500	2 200	17 000	468 100
	BOISEMONT / CORMEILLES en Vexin	2019 02	Boisemont : Gde rue Cormelles en Vexin : rue Bachiro Cormelles en Vexin : rue Chaudard	Remplacement de 125 ml de canalisation eaux usées et reprise des branchements partitulliers Remplacement de 22 ml de canalisation eaux usées et reprise des branchements partitulliers Remplacement de 54 ml de canalisation eaux usées et reprise des branchements partitulliers Réhabilitation de collecteur eaux usées sur 175 ml et reprise de branchements Réhabilitation de collecteur eaux usées sur 100 ml et reprise de branchements Réhabilitation de collecteur eaux usées sur 75 ml et reprise de branchements Réhabilitation de collecteur eaux usées sur 40 ml et reprise de branchements Réhabilitation de collecteur eaux usées sur 40 ml et reprise de branchements	Reprise de l'éanchéité et structure	123 000 22 000 54 000	Accord cadre	5 800	15 000	2 200	8 000
ERAGNY sur-OISE		2019 03	rue des fonds verts rue des fonds bruns rue des fonds bleus Av Roger Salengro Av Albert Camus	Réhabilitation de collecteur eaux usées sur 175 ml et reprise de branchements Réhabilitation de collecteur eaux usées sur 100 ml et reprise de branchements Réhabilitation de collecteur eaux usées sur 75 ml et reprise de branchements Réhabilitation de collecteur eaux usées sur 40 ml et reprise de branchements Réhabilitation de collecteur eaux usées sur 40 ml et reprise de branchements	Reprise éanchéité et structure	258 000	Accord cadre	8 000	18 000	2 200	10 500
OSNY	2019 04	Sente Robinet	Réhabilitation de 492 ml de canalisation eaux usées	Reprise éanchéité et structure	295 200	Accord cadre	11 000	34 500	2 200	20 000	362 900
MENCOURT / MONTGEROULT	2019 05	Menucourt : allée des grands fonds hameau des Garennes rue Bernard Astruc	Réhabilitation sans tranchée de 180 ml de canalisation eaux usées Réhabilitation sans tranchée de 85 ml de canalisation eaux usées Réhabilitation sans tranchée de 105 ml de canalisation eaux usées	Reprise éanchéité et structure	108 000 51 000 63 000	Accord cadre	9 500	23 000	2 200	13 000	374 100
		rue du Fruchot Pista de Montgeroult	Réhabilitation sans tranchée de 24 ml de canalisation eaux usées Réhabilitation sans tranchée de 150 ml de canalisation eaux usées		14 400 90 000						
ST OUEN L'AUMONE	2019 06	rue Paul Appel rue de la Patello	Remplacement de 439 ml de canalisation eaux usées et reprise de branchement Remplacement de 198 ml de canalisation eaux usées et reprise de branchement	Reprise éanchéité et structure	439 000 198 000	Accord cadre	20 800	42 300	2 200	25 500	727 800
NEUVILLE / ST OUEN L'AUMONE	2019 07	Neuville : Allée du saut du loup St Ouen l'Aumone: rue du gal Leclerc rue Guy Sourcis quai du halage rue Salvadore Allende rue du Gal De Gaulle	Réhabilitation sans tranchée de 118 ml de canalisation eaux usées Réhabilitation sans tranchée de 38 ml de canalisation eaux usées Réhabilitation sans tranchée de 30 ml de canalisation eaux usées Réhabilitation sans tranchée de 150 ml de canalisation eaux usées Réhabilitation sans tranchée de 17 ml de canalisation eaux usées Réhabilitation sans tranchée de 70 ml de canalisation eaux usées	Reprise éanchéité et structure	70 800 22 800 18 000 90 000 10 200 42 000	Accord cadre	9 000	17 800	2 200	10 200	293 000
		rue Gaugin Place rude Bd Jacques Tèle	Remplacement de 35 ml de canalisation eaux usées et reprise de branchement Remplacement de 50 ml de canalisation eaux usées et reprise de branchement Remplacement de 172 ml de canalisation eaux usées et reprise de branchement Remplacement de 147 ml de canalisation eaux usées et reprise de branchement		35 000 50 000 172 000 147 000						
PONTOISE	2019 08	rue du clos marcouville Pontoise : chemin de la Pelouse rue Eric de Marimprey Av du Vaast Av des Bruzacquas	Réhabilitation sans tranchée de 187 ml de canalisation eaux usées Réhabilitation sans tranchée de 230 ml de canalisation eaux usées Réhabilitation sans tranchée de 52 ml de canalisation eaux usées	Reprise éanchéité et structure	19 200 112 200 198 000 31 200	Accord cadre	14 000	21 000	2 200	12 000	349 800
PONTOISE	2019 10	secteur rue vieille de Pierrefaille	Remplacement de 360 ml de canalisation eaux usées et reprise de branchement	Reprise éanchéité et structure	306 000	Accord cadre	5 000	21 420	2 200	8 000	342 620
Montant total pour les opérations prévues au programme 2019 (€ H.T.)					3 387 000						3 910 220
Montant sous - total pour les opérations prévues au programme 2019 (€ H.T.)											4 692 264
Montant sous - total pour les opérations prévues au programme 2019 (€ T.T.C.)											

Accusé de réception en préfecture
095-200034296-20180404-DCS2018-03-093-DE
Date de télétransmission : 04/04/2018
Date de réception préfecture : 04/04/2018

(1) Le montant de l'opération comprend les auscultations des collecteurs, les relevés géométriques, les sondages géotechniques, les essais de réception après travaux, le contrôle SPS.

Communes	N° d'opération	Localisation des travaux	Type d'intervention	Auscultation du collecteur (Inspection caméra)	Investigations complémentaires (réglementation DT/DICT)	Etudes topographiques	Montant total études préalables
Opérations prévues au P.P.I. 2017-2019							
CERGY	2019 01	rue de la Pompe (bd de la paix)	Déplacement du collecteur principal 407 ml du domaine privé sur le domaine public	dévolement donc pas d'auscultation	2 400	8 000	13 400
	BOISEMONT / CORMELLES en Vexin	Boisemont : Gde rue	Remplacement de 125 ml de canalisation eaux usées et reprises des branchements particuliers	1 300	3 000	3 000	5 800
		Comelles en Vexin : rue Béchino	Remplacement de 22 ml de canalisation eaux usées et reprises des branchements particuliers	1 500	3 000	3 000	5 800
ERAGNY sur OISE	2019 03	Comelles en Vexin : rue Chaudar	Remplacement de 54 ml de canalisation eaux usées et reprises des branchements particuliers	2 600	Pas de nécessité car travaux sans tranchée	5 400	8 000
		rue des fonds verts	Réhabilitation de collecteur eaux usées sur 175 ml et reprises de branchements				
		rue des fonds bruns	Réhabilitation de collecteur eaux usées sur 100 ml et reprises de branchements				
OSNY	2019 04	rue des fonds bleus	Réhabilitation de collecteur eaux usées sur 75 ml et reprises de branchements	3 000	Pas de nécessité car travaux sans tranchée	8 000	11 000
		Av Roger Salengro	Réhabilitation de collecteur eaux usées sur 40 ml et reprises de branchements				
		Av Albert Carnus	Réhabilitation de collecteur eaux usées sur 40 ml et reprises de branchements				
MENUCOURT / MONTGEROULT	2019 05	Sente Robinet	Réhabilitation de 492 ml de canalisation eaux usées	3 500	Pas de nécessité car travaux sans tranchée	6 000	9 500
		Menucourt : allée des grands fonds	Réhabilitation sans tranchée de 180 ml de canalisation eaux usées				
		hameau des Garonnes	Réhabilitation sans tranchée de 80 ml de canalisation eaux usées				
ST OUEN L'AUMONE	2019 06	rue Bernard Astuc	Réhabilitation sans tranchée de 105 ml de canalisation eaux usées	3 800	Pas de nécessité car travaux sans tranchée	9 000	20 800
		rue du Fruchot	Réhabilitation sans tranchée de 24 ml de canalisation eaux usées				
		Piste de Montgeroult	Réhabilitation sans tranchée de 150 ml de canalisation eaux usées				
NEUVILLE / ST OUEN L'AUMONE	2019 07	rue Paul Appel	Remplacement de 439 ml de canalisation eaux usées et reprise de branchement	2 500	Pas de nécessité car travaux sans tranchée	6 500	9 000
		rue de la Patelle	Remplacement de 198 ml de canalisation eaux usées et reprise de branchement				
		Neuville : Allée du saut du loup	Réhabilitation sans tranchée de 118 ml de canalisation eaux usées				
PONTOISE	2019 08	rue Guy Sourcis	Réhabilitation sans tranchée de 38 ml de canalisation eaux usées	3 000	Pas de nécessité car travaux sans tranchée	5 000	20 800
		quai du halage	Réhabilitation sans tranchée de 150 ml de canalisation eaux usées				
		rue Salvadore Allende	Réhabilitation sans tranchée de 17 ml de canalisation eaux usées				
PONTOISE / JOUY le Moulier	2019 09	rue du Gal De Gaulle	Réhabilitation sans tranchée de 70 ml de canalisation eaux usées	3 000	Pas de nécessité car travaux sans tranchée	8 000	14 000
		rue Gaugin	Remplacement de 36 ml de canalisation eaux usées et reprise de branchement				
		Place rude	Remplacement de 50 ml de canalisation eaux usées et reprise de branchement				
PONTOISE	2019 10	Bd Jacques Têta	Remplacement de 172 ml de canalisation eaux usées et reprise de branchement	Auscultation réalisée début 2018	Coordination avec travaux d'entassement de réseaux de la commune	5 000	5 000
		rue du clos marcouille	Remplacement de 147 ml de canalisation eaux usées et reprise de branchement				
		Pontoise : chemin de la Pelouse	Réhabilitation sans tranchée de 32 ml de canalisation eaux usées				
Montant total pour les études préalables prévues au programme 2019 (€ H.T.)							
Montant hors - total pour les études préalables prévues au programme 2019 (€ T.T.C.)							
							117 000
							133 200

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2018**

Date de Convocation : 21 mars 2018

Date d'Affichage : le 4 avril 2018

Nombre de délégués : En exercice : 60

Présents : 34

Votants : 47

L'an deux mille dix-huit le 28 mars à dix-huit heures trente minutes, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif du Syndicat, 73 rue de Gisors à Pontoise, sous la présidence de Monsieur Emmanuel PEZET,

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean ABONDANCE, Mme. Christine ABOULIN-MASURAS, MM. Marc BATHELIER, Daniel BOUSSON, Philippe CHAUVIN, Mme. Catherine COSSON, MM. Xavier COSTIL, Gérard DALLEMAGNE, Claude DASSE, Mmes Murielle DUFLOS, Mireille GONON, M. Olivier FOURCHE, Mme Florence FOURNIER, M. Gérard FRAISSE, Mme Véronique LAVERT, MM. Daniel LE MOINE, Alain LIBAUDE, Mme Dominique LETERME, MM. Alain MATEOS, Guillaume MERLET, Derry METAIS, Mme Monique MERIZIO, MM. Patrick PELLETIER, Albert RAULT, Martial RICHARD, Jean-Marie RUFFIANDIS, Mme Nicole SIEPI, MM. Jean-Pierre STALMACH, Roger TESSIER, Jean-Pierre THENIER, Mmes Chantal TEYSSOT, Marie-France TRONEL, M. Jacques VERGNAUD.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIRS :

M. Christophe AVENAU, pouvoir à M. Daniel BOUSSON
Mme. Anne-Marie BESNOUIN, pouvoir à Mme Nicole SIEPI
Mme. Monique COURTIN, pouvoir à M. Alain MATEOS
M. EL KHARROUBI Rachid, pouvoir à M. Guillaume MERLET
M. Daniel ENGUERAND, pouvoir à M. Albert RAULT
Mme. Christiane GAUDINOT, pouvoir à M. Jean-Pierre STALMACH
M. Michel GUIARD, pouvoir à M. Jean-Pierre THENIER
M. Jean-Pierre HARDY, pouvoir à M. Olivier FOURCHES
M. Gérard LEROUX, pouvoir à Mme. Catherine COSSON
M. Gille THOMAS, pouvoir à M. Claude DASSE
Mme. Brigitte VINCENT, pouvoir à Mme Chantal TEYSSOT
M. Jean SCHRAM, pouvoir à M. Jacques VERGNAUD
M. Joël VANDAMME, pouvoir à M. Jean ABONDANCE

A 18 h 55, arrivée de de M Olivier FOURCHES qui n'a pas pris part au vote des dossiers 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 ainsi que M. Jean-Pierre HARDY pour lequel il avait pouvoir.

A 19 h 05, arrivée de Mme. Christine ABOULIN-MAZURAS qui n'a pas pris part au vote des dossiers 1, 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16.

ABSENTS EXCUSES : MM. Hervé CHABERT, Jean-Luc MAIRE.

ABSENTS : MM. Olivier BENARD, Alain CHANTEPIE. Jean-Pierre COLOMBIER, Mmes Françoise CORDIER, Martine DAINE, MM Sébastien DRUART, Régis LITZELLMANN, Philippe MICHEL, Eric NICOLLET, Jean-Marie ROLLET, Mme Valérie ZWILLING

9- OBJET : PPI 2018: MODIFICATION DES OPERATIONS 2018/05 ET 2018/06

Monsieur le Président propose à l'assemblée de modifier les opérations 2018/05 et 2018/06 figurant au PPI 2018 approuvé par le Comité Syndical du 29 mars 2017.

Il rappelle que l'opération 2018/06 comprenait initialement le remplacement de :

- 47 ml de collecteur d'eaux usées rue Saint Melon à Génicourt,
- 88 ml rue de la Croix Villecoq à Jouy le Moutier,
- 133 ml avenue Gavroche à Vauréal,
- 88 ml boulevard de l'Oise à Vauréal,
pour un montant total de 227 299 € H.T.

et qu'après avoir étudié la conception des travaux, des modifications de cette opération sont nécessaires. Elles sont les suivantes :

- les travaux prévus rue de la Croix Villecoq peuvent être réalisés en chemisage continu et donc intégrés à l'opération 2018/05.
- les travaux avenue Gavroche à Vauréal de l'opération 2018/06 concernant le remplacement des 133 ml étaient basés sur une inspection télévisée de 2006. Hors une nouvelle inspection du collecteur en novembre 2017 fait apparaître que plusieurs tronçons se sont dégradés depuis l'inspection initiale. En effet, une abrasion importante en radier (partie basse du collecteur en contact des effluents) a été constatée sur l'ensemble du collecteur. Le linéaire à remplacer passe à 552 ml au lieu des 133 initialement prévus.

Compte tenu de l'augmentation importante du linéaire, le montant des travaux de l'Avenue Gavroche fixé initialement à 73 150 € HT est dorénavant de 529 362.50 H.T

Ainsi, l'opération 2018/05 comporte, après ajout d'un chantier, les travaux en chemisage continu (réhabilitation sans tranchée) suivants:

- 88 ml rue de la Croix Villecoq à Jouy le Moutier,
- 40 ml rue J.Cornudet à Neuville sur Oise,
- 150 ml rue du val à Courcelles sur Viosnes,
- 242 ml bd de la crête et rue de Puiseux à Courdimanche,
- 10 rue G.Clémenceau à Menucourt,
- 170 ml allée du château à Menucourt,
- 130 ml rue de Cergy à Neuville sur Oise,
- 380 ml quartier de la Rosnière à Eragny sur Oise,
- 35 ml rue de la croix Villecoq à Jouy le moutier

L'opération 2018/06 modifiée ne comporte plus que trois chantiers en tranchée traditionnelle :

- 47 ml de collecteur d'eaux usées rue Saint Melon à Génicourt,
- 552 ml avenue Gavroche à Vauréal estimés à 529 362.50 €HT
- 88 ml boulevard de l'Oise à Vauréal.

Son montant estimé s'élève à 701 483 € H.T. soit 841 779.6 € T.T.C. (la répartition est la suivante : 634 005 € H.T. de travaux, 25 000 € H.T. de contrôles préalables à la réception et 42 478 € de régie de maîtrise d'œuvre du SIARP).

LE COMITE,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE les modifications du PPI 2018 concernant les opérations 2018/05 et 2018/06 qui deviennent les suivantes :

- opération 2018/05 :

- 88 ml rue de la Croix Villecoq à Jouy le Moutier,
- 40 ml rue J.Cornudet à Neuville sur Oise,
- 150 ml rue du val à Courcelles sur Viosnes,
- 242 ml bd de la crête et rue de Puiseux à Courdimanche,
- 10 rue G.Clémenceau à Menucourt,
- 170 ml allée du château à Menucourt,
- 130 ml rue de Cergy à Neuville sur Oise,
- 380 ml quartier de la Rosnière à Eragny sur Oise,
- 35 ml rue de la croix Villecoq à Jouy le Moutier,

pour un montant estimé de 563 000 € H.T, soit 675 600 € T.T.C. (la répartition est la suivante : 504 218 € H.T. de travaux, 25 000 € H.T. de contrôles préalables à la réception et 33 782 € de régie de maîtrise d'œuvre du SIARP).

- opération 2018/06 :

- 47 ml de collecteur d'eaux usées rue Saint Melon à Génicourt,
- 552 ml avenue Gavroche à Vauréal,
- 88 ml boulevard de l'Oise à Vauréal.

Pour un montant estimé de 701 483 € H.T. soit 841 779.6 € T.T.C. (la répartition est la suivante : 634 005 € H.T. de travaux, 25 000 € H.T. de contrôles préalables à la réception et 42 478 € de régie de maîtrise d'œuvre du SIARP).

APPROUVE le nouveau montant du PPI 2018 qui s'élève à 3 861 180 € HT (soit 4 633 416 € TTC) au lieu de 3 391 415 € HT (soit 4 069 698 € TTC),

AUTORISE LE PRESIDENT :

A SOLLICITER les participations financières, pour les travaux et frais annexes (maîtrise d'œuvre, contrôle préalable à la réception) sous forme de prêt et/ou de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, de la Région Ile de France et du Conseil Départemental du Val d'Oise,

A SIGNER à signer tous actes nécessaires à la réalisation des opérations et l'obtention des subventions,

COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2018

Accusé de réception en préfecture
095200034296-20180328-DCS2018-03-094-
DE
Date de téléransmission : 04/04/2018
Date de réception préfecture : 04/04/2018

A INSCRIRE les crédits au Budget Primitif 2018, compte 2315, 13111, 1312, 1313
Dépenses et Recettes d'investissement.



Pour extrait conforme,

Emmanuel PEZET,
Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, overlapping the printed name and the stamp.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2018**

Date de Convocation : 21 mars 2018

Date d'Affichage : le 4 avril 2018

Nombre de délégués : En exercice : 60

Présents : 34

Votants : 47

L'an deux mille dix-huit le 28 mars à dix-huit heures trente minutes, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif du Syndicat, 73 rue de Gisors à Pontoise, sous la présidence de Monsieur Emmanuel PEZET,

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean ABONDANCE, Mme. Christine ABOULIN-MASURAS, MM. Marc BATHELIER, Daniel BOUSSON, Philippe CHAUVIN, Mme. Catherine COSSON, MM. Xavier COSTIL, Gérard DALLEMAGNE, Claude DASSE, Mmes Murielle DUFLOS, Mireille GONON, M. Olivier FOURCHE, Mme Florence FOURNIER, M. Gérard FRAISSE, Mme Véronique LAVERT, MM. Daniel LE MOINE, Alain LIBAUDE, Mme Dominique LETERME, MM. Alain MATEOS, Guillaume MERLET, Derry METAIS, Mme Monique MERIZIO, MM. Patrick PELLETIER, Albert RAULT, Martial RICHARD, Jean-Marie RUFFIANDIS, Mme Nicole SIEPI, MM. Jean-Pierre STALMACH, Roger TESSIER, Jean-Pierre THENIER, Mmes Chantal TEYSSOT, Marie-France TRONEL, M. Jacques VERGNAUD.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIRS :

M. Christophe AVENAU, pouvoir à M. Daniel BOUSSON
Mme. Anne-Marie BESNOUIN, pouvoir à Mme Nicole SIEPI
Mme. Monique COURTIN, pouvoir à M. Alain MATEOS
M. EL KHARROUBI Rachid, pouvoir à M. Guillaume MERLET
M. Daniel ENGUERAND, pouvoir à M. Albert RAULT
Mme. Christiane GAUDINOT, pouvoir à M. Jean-Pierre STALMACH
M. Michel GUIARD, pouvoir à M. Jean-Pierre THENIER
M. Jean-Pierre HARDY, pouvoir à M. Olivier FOURCHES
M. Gérard LEROUX, pouvoir à Mme. Catherine COSSON
M. Gille THOMAS, pouvoir à M. Claude DASSE
Mme. Brigitte VINCENT, pouvoir à Mme Chantal TEYSSOT
M. Jean SCHRAM, pouvoir à M. Jacques VERGNAUD
M. Joël VANDAMME, pouvoir à M. Jean ABONDANCE

A 18 h 55, arrivée de de M Olivier FOURCHES qui n'a pas pris part au vote des dossiers 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 ainsi que M. Jean-Pierre HARDY pour lequel il avait pouvoir.

A 19 h 05, arrivée de Mme. Christine ABOULIN-MAZURAS qui n'a pas pris part au vote des dossiers 1, 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16.

ABSENTS EXCUSES : MM. Hervé CHABERT, Jean-Luc MAIRE.

ABSENTS : MM. Olivier BENARD, Alain CHANTEPIE. Jean-Pierre COLOMBIER, Mmes Françoise CORDIER, Martine DAINE, MM Sébastien DRUART, Régis LITZELLMANN, Philippe MICHEL, Eric NICOLLET, Jean-Marie ROLLET, Mme Valérie ZWILLING

**10 - OBJET : PROJET DE REHABILITATION ET D'AMENAGEMENT DU FUTUR
SIEGE DU SIARP : APPROBATION DU PROGRAMME ET DE
L'ENVELOPPE FINANCIERE PREVISIONNELLE AFFECTEE AUX
TRAVAUX**

Le SIARP a acquis, suite à sa décision prise par délibération du 30 mars 2016, l'ensemble du bâtiment situé rue Berthelot et rue Pierre Curie à Pontoise. Depuis, la faisabilité de cette opération a été étudiée.

Dans un premier temps et suite à la demande de certains délégués, l'option démolition reconstruction a été examinée. Le résultat de cette option est négatif puisque le PLU ne permettrait pas de construire une surface aussi importante, la hauteur du bâtiment serait limitée à R+1, la surface ne permettrait pas de répondre aux exigences en matière de nombre de places de stationnement et enfin la construction d'une nouvelle structure renchérirait le coût de l'opération.

Un marché pour réaliser le programme et l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le choix du maître d'œuvre et le suivi de l'opération a été passé avec le groupement de bureaux d'études AMEXIA et DIAGOBAT.

Après analyse structurelle du bâtiment, recueil et identification des besoins futurs, un programme fonctionnel et environnemental a été établi. L'enveloppe prévisionnelle affectée par le maître d'ouvrage aux travaux a été estimée à 2 500 000 €HT valeur janvier 2018.

Conformément à la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 dite loi MOP et aux articles 8 de l'Ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 et 88 et 89 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, le programme va servir de base à l'élaboration d'un projet par un maître d'œuvre. Le choix de ce projet s'effectue par la procédure du concours dont la procédure est la suivante :

- sélection par un jury de 3 candidats parmi des équipes pluridisciplinaires de maîtrise d'œuvre,
- remise par les candidats sélectionnés d'un projet sur Esquisse + répondant aux besoins exprimés dans le programme avec attribution obligatoire d'une prime de 10 000 €, qui sera éventuellement minimisée par le jury en cas de non adéquation avec le rendu exigé,
- classement des projets par le jury et choix définitif du projet par le pouvoir adjudicateur,
- passation du marché négocié de maîtrise d'œuvre avec le lauréat à qui une mission complète sera confiée.

Le jury de concours sera composé des membres de la CAO et de 3 personnes possédant des qualifications en maîtrise d'œuvre et architecture. Ces membres qualifiés seront nommés par arrêté du Président.

Au regard des conseils et avis techniques attendus de ces personnalités et du temps consacré y afférent et suivant l'usage, ces personnes seront indemnisées forfaitairement. Le montant de l'indemnité sera fixé dans l'arrêté de nomination.

Il est précisé que des marchés pour les missions de contrôle technique et de CCSPS seront également conclus.

LE COMITE,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE

- ARRETE conformément à l'article 2 n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique, le programme fonctionnel et environnemental tel que présenté ainsi que l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux à 2 500 000 € HT,
- DECIDER d'indemniser les membres qualifiés du jury qui seront désignés par arrêté du Président,
- AUTORISE le Président à fixer le montant des indemnités qui leur sera versé selon les usages en vigueur.

ET INSCRIT les crédits au compte 6225 "indemnité au comptable" du budget syndical.



Pour extrait conforme,
Le Président,
Emmanuel PEZET



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2018**

Date de Convocation : 21 mars 2018

Date d'Affichage : le 4 avril 2018

Nombre de délégués : En exercice : 60

Présents : 34

Votants : 47

L'an deux mille dix-huit le 28 mars à dix-huit heures trente minutes, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif du Syndicat, 73 rue de Gisors à Pontoise, sous la présidence de Monsieur Emmanuel PEZET,

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean ABONDANCE, Mme. Christine ABOULIN-MASURAS, MM. Marc BATHELIER, Daniel BOUSSON, Philippe CHAUVIN, Mme. Catherine COSSON, MM. Xavier COSTIL, Gérard DALLEMAGNE, Claude DASSE, Mmes Murielle DUFLOS, Mireille GONON, M. Olivier FOURCHE, Mme Florence FOURNIER, M. Gérard FRAISSE, Mme Véronique LAVERT, MM. Daniel LE MOINE, Alain LIBAUDE, Mme Dominique LETERME, MM. Alain MATEOS, Guillaume MERLET, Derry METAIS, Mme Monique MERIZIO, MM. Patrick PELLETIER, Albert RAULT, Martial RICHARD, Jean-Marie RUFFIANDIS, Mme Nicole SIEPI, MM. Jean-Pierre STALMACH, Roger TESSIER, Jean-Pierre THENIER, Mmes Chantal TEYSSOT, Marie-France TRONEL, M. Jacques VERGNAUD.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIRS :

M. Christophe AVENAU, pouvoir à M. Daniel BOUSSON
Mme. Anne-Marie BESNOUIN, pouvoir à Mme Nicole SIEPI
Mme. Monique COURTIN, pouvoir à M. Alain MATEOS
M. EL KHARROUBI Rachid, pouvoir à M. Guillaume MERLET
M. Daniel ENGUERAND, pouvoir à M. Albert RAULT
Mme. Christiane GAUDINOT, pouvoir à M. Jean-Pierre STALMACH
M. Michel GUIARD, pouvoir à M. Jean-Pierre THENIER
M. Jean-Pierre HARDY, pouvoir à M. Olivier FOURCHES
M. Gérard LEROUX, pouvoir à Mme. Catherine COSSON
M. Gille THOMAS, pouvoir à M. Claude DASSE
Mme. Brigitte VINCENT, pouvoir à Mme Chantal TEYSSOT
M. Jean SCHRAM, pouvoir à M. Jacques VERGNAUD
M. Joël VANDAMME, pouvoir à M. Jean ABONDANCE

A 18 h 55, arrivée de de M Olivier FOURCHES qui n'a pas pris part au vote des dossiers 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 ainsi que M. Jean-Pierre HARDY pour lequel il avait pouvoir.

A 19 h 05, arrivée de Mme. Christine ABOULIN-MAZURAS qui n'a pas pris part au vote des dossiers 1, 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16.

ABSENTS EXCUSES : MM. Hervé CHABERT, Jean-Luc MAIRE.

ABSENTS : MM. Olivier BENARD, Alain CHANTEPIE. Jean-Pierre COLOMBIER, Mmes Françoise CORDIER, Martine DAINE, MM Sébastien DRUART, Régis LITZELLMANN, Philippe MICHEL, Eric NICOLLET, Jean-Marie ROLLET, Mme Valérie ZWILLING

11- OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 1413-1,

ENTENDU le rapport du Président,

- exposant que la Commission consultative des services publics locaux créée par délibération du SIARP du 19 octobre 2005 examine chaque année le rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement ainsi que les bilans d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière et qu'elle est également consultée pour avis sur les projets de délégation de service public ou de création de régies à autonomie financière,
- rappelant qu'elle est présidée par le Président de l'organe délibérant, qu'elle comprend des membres de l'Assemblée délibérante et des représentants d'associations locales, nommés par ladite Assemblée et qu'en l'absence de précisions supplémentaires relatives à la composition de la CCSPL, il revient aux collectivités intéressées de retenir les associations concernées par les services publics dont la commission aurait à connaître, et donc pour le SIARP, du service de l'assainissement,
- rappelant qu'en fonction de l'ordre du jour, la Commission peut, sur proposition de son Président, inviter à participer à ses travaux, avec voix consultative, toute personne dont l'audition lui paraît utile,
- et proposant, afin de tenir compte de nouvelles demandes de participations parvenues au SIARP et de départs dans le collège des élus, d'arrêter de nouveau la composition de la CCSPL du SIARP.

LE COMITE,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE,

- DESIGNER les représentants de l'assemblée délibérante du SIARP suivants :
- Monsieur Emmanuel PEZET, Président du SIARP,
- Monsieur Jacques VERGNAUD, 1^{er} Vice-Président du SIARP, en charge du budget et des finances du Syndicat
- Monsieur Jean-Pierre STALMACH, 2^{ème} Vice-Président du SIARP, en charge des relations institutionnelles et du Partenariat, du SPANC et de la gestion des eaux pluviales
- Monsieur Gérard DALLEMAGNE, 3^{ème} Vice-Président du SIARP, en charge des travaux neufs et de l'exploitation des réseaux et ouvrages d'assainissement collectif

COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2018

Accusé de réception en préfecture
095-200034296-20180328-DCS2018-03-096-
Date de télétransmission : 04/04/2018
Date de réception préfecture : 04/04/2018

- Monsieur Alain MATEOS, 4^{ème} Vice-Président du SIARP, en charge de la stratégie territoriale en matière de protection de l'environnement et de développement durable
- Madame Murielle DUFLOS, 5^{ème} Vice-Président du SIARP, en charge de la démarche sur les rejets des Industriels et des relations avec les industriels ou assimilés et les organismes de développement économique
- Madame Valérie ZWILLING, Déléguée au SIARP, représentant de la commune de JOUY-LE-MOUTIER
- Monsieur Alain CHANTEPIE, Délégué au SIARP, représentant de la commune d'HEROUVILLE
- DESIGNER un représentant pour chacune des associations locales suivantes :
 - Alerte générale sur l'eau (AGLEAU)
 - Fédération du Val d'Oise pour la Pêche et la Protection du milieu aquatique
 - UFC Que Choisir
 - Consommation, Logement, cadre de vie (CLCV)
 - Association des Habitants du Quartier du Chou à Pontoise
 - Carrefour des ASL
- PRECISE que les associations transmettront au SIARP par écrit les désignations de leurs représentants, de leurs remplaçants ou de tout adhérent éventuellement intéressé pour y siéger, étant admis que lors des votes, chaque association désignée ne dispose que d'une seule voix, quel que soit le nombre de ses représentants présents.



Pour extrait conforme,

Emmanuel PEZET,
Président



73, rue de Gisors - 95300 PONTOISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2018**

Date de Convocation : 21 mars 2018

Date d'Affichage : le 4 avril 2018

Nombre de délégués : En exercice : 60

Présents : 34

Votants : 47

L'an deux mille dix-huit le 28 mars à dix-huit heures trente minutes, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif du Syndicat, 73 rue de Gisors à Pontoise, sous la présidence de Monsieur Emmanuel PEZET,

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean ABONDANCE, Mme. Christine ABOULIN-MASURAS, MM. Marc BATHELIER, Daniel BOUSSON, Philippe CHAUVIN, Mme. Catherine COSSON, MM. Xavier COSTIL, Gérard DALLEMAGNE, Claude DASSE, Mmes Murielle DUFLOS, Mireille GONON, M. Olivier FOURCHE, Mme Florence FOURNIER, M. Gérard FRAISSE, Mme Véronique LAVERT, MM. Daniel LE MOINE, Alain LIBAUDE, Mme Dominique LETERME, MM. Alain MATEOS, Guillaume MERLET, Derry METAIS, Mme Monique MERIZIO, MM. Patrick PELLETIER, Albert RAULT, Martial RICHARD, Jean-Marie RUFFIANDIS, Mme Nicole SIEPI, MM. Jean-Pierre STALMACH, Roger TESSIER, Jean-Pierre THENIER, Mmes Chantal TEYSSOT, Marie-France TRONEL, M. Jacques VERGNAUD.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIRS :

M. Christophe AVENAU, pouvoir à M. Daniel BOUSSON
Mme. Anne-Marie BESNOUIN, pouvoir à Mme Nicole SIEPI
Mme. Monique COURTIN, pouvoir à M. Alain MATEOS
M. EL KHARROUBI Rachid, pouvoir à M. Guillaume MERLET
M. Daniel ENGUERAND, pouvoir à M. Albert RAULT
Mme. Christiane GAUDINOT, pouvoir à M. Jean-Pierre STALMACH
M. Michel GUIARD, pouvoir à M. Jean-Pierre THENIER
M. Jean-Pierre HARDY, pouvoir à M. Olivier FOURCHES
M. Gérard LEROUX, pouvoir à Mme. Catherine COSSON
M. Gille THOMAS, pouvoir à M. Claude DASSE
Mme. Brigitte VINCENT, pouvoir à Mme Chantal TEYSSOT
M. Jean SCHRAM, pouvoir à M. Jacques VERGNAUD
M. Joël VANDAMME, pouvoir à M. Jean ABONDANCE

A 18 h 55, arrivée de de M Olivier FOURCHES qui n'a pas pris part au vote des dossiers 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 ainsi que M. Jean-Pierre HARDY pour lequel il avait pouvoir.

A 19 h 05, arrivée de Mme. Christine ABOULIN-MAZURAS qui n'a pas pris part au vote des dossiers 1, 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16.

ABSENTS EXCUSES : MM. Hervé CHABERT, Jean-Luc MAIRE.

ABSENTS : MM. Olivier BENARD, Alain CHANTEPIE. Jean-Pierre COLOMBIER, Mmes Françoise CORDIER, Martine DAINE, MM Sébastien DRUART, Régis LITZELLMANN, Philippe MICHEL, Eric NICOLLET, Jean-Marie ROLLET, Mme Valérie ZWILLING

12 OBJET : REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT AU PERSONNEL DU SIARP

Monsieur le Président informe l'Assemblée que les conditions d'indemnisation des fonctionnaires, agents publics territoriaux et élus des collectivités territoriales ou de leurs groupements, résultant des déplacements professionnels qu'ils sont amenés à effectuer, ainsi que toute personne dont les frais de déplacements temporaires sont à la charge de ces collectivités et établissements, sont fixés par les décrets n°2001-654 du 19 juillet 2001, modifié par le décret n°2007-23 du 5 juillet 2007 et n° 2006-781 du 3 juillet 2006.

Ces dispositions prévoient que l'Assemblée délibérante peut également fixer, pour une durée limitée, lorsque l'intérêt du service l'exige et pour tenir compte des situations particulières, des règles dérogatoires aux taux des indemnités de mission et de stage. Elles ne pourront en aucun cas, conduire à rembourser une somme supérieure à celle effectivement engagée.

En cours d'année 2018 est prévu :

- Le 97^{ème} congrès de l'ASTEE, semaine du 5 au 8 juin 2018 qui se tiendra à Marseille
- Pollutec, semaine du 27 au 30 novembre 2018 à Lyon
- le 20^{ème} carrefour de l'Eau à Rennes organisé par le Réseau IDEAL Connaissances les 30 et 31 janvier 2019.

Certains agents du SIARP ont pour mission de s'y rendre. Or, les frais d'hébergement sont particulièrement élevés durant ces périodes et les indemnités d'hébergement allouées au titre des indemnités de mission sont très insuffisantes pour couvrir les frais engagés par ces agents au cours de ces déplacements.

Aussi, il est proposé que le SIARP prenne en charge l'intégralité des coûts de déplacement engendrés par ces missions. Ils feront l'objet soit d'un remboursement aux agents sur présentation des justificatifs de dépense, soit seront réglés directement sur la régie d'avance qui le permet.

Des déplacements sont également nécessaires pour suivre des formations. Dans le cadre de la prise de gestion de la station d'épuration de Marines qui a fait l'objet d'une convention de prestations de service temporaire signée le 27 décembre 2017, le SIARP a du faire suivre en urgence une formation à deux agents techniques organisée par l'Office International de l'Eau. Ils ont suivi un premier stage intitulé « Exploitation d'une station de traitement des eaux usées - niveau 1 » qui a eu lieu du 29 janvier au 02 février 2018 à La Souterraine. Or, les dépenses liées à cette semaine de stage ont été payés par la régie d'avances du SIARP pour éviter que les agents aient à avancer une somme conséquente, sans qu'une délibération puisse être prise au préalable vu les délais très courts dont le SIARP disposait pour organiser le service dans le cadre de cette nouvelle convention. De plus, ces mêmes agents doivent poursuivre le cycle de formation et suivront les stages « Exploitation d'une STEP mesure et diagnostic - niveau 2 » et « Exploitation d'une STEP réglages - niveau 3 » aux dates suivantes du 18 au 22 juin 2018 et du 24 au 28 septembre 2018 à La Souterraine. Les coûts d'hébergement dépassent là encore les tarifs de remboursement réglementés et le lieu d'organisation est unique puisqu'il s'agit du

lieu où l'Office International de l'Eau dispose d'ouvrages d'assainissement à taille réelle permettant une formation technique de qualité.

Aussi, il est proposé également que le SIARP prenne en charge l'intégralité des coûts de déplacement engendrés par ces formations suivies dans l'intérêt du service ; ils seront réglés directement par la régie d'avance ou remboursés aux agents sur présentation des justificatifs de dépense. Cette disposition est applicable exceptionnellement à la formation suivie en urgence par D. Caiveau et F. Ali Mandjee du 29 janvier au 02 février 2018, les délais d'organisation de la nouvelle mission du SIARP n'ayant pas permis au Comité de se réunir.

LE COMITE

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE

CONFIRME les missions qui consistent à assister aux manifestations et formations suivantes :

- le 97^{ème} congrès de l'ASTEE à Marseille, la semaine du 5 au 8 juin 2018,
- Pollutec à Lyon, semaine du 27 au 30 novembre 2018
- Le 20^{ème} Carrefour de l'Eau à Rennes les 30 et 31 janvier 2019,
- Les stages de formations professionnelles organisées par l'Office International de l'Eau des 18 au 22 juin 2018 et des 24 au 28 septembre 2018 à La Souterraine.

Les agents concernés par ces missions sont : MH Cieslak, D. Moers, S. Legrand et S. Charton, L. Frat, D. Caiveau et F. Ali Mandjee.

DECIDE à titre exceptionnel et compte-tenu de l'intérêt du service, que le remboursement des frais d'hébergement et de transports de ces agents sera effectué au frais réels, sur présentation des factures, pour ces déplacements.

DECIDE que cette disposition est applicable exceptionnellement à la formation organisée par l'Office International de l'Eau du 29 janvier au 02 février 2018 à La Souterraine, suivie en urgence pour l'intérêt du service, par D. Caiveau et F. Ali Mandjee, les délais d'organisation de la nouvelle mission du SIARP sur la commune de Marines n'ayant pas permis au Comité de se réunir pour délibérer sur frais de déplacements concernés, y compris celles prises en charge par la régie.

ET DIT que ces frais de déplacement sont soit payés directement par la régie d'avance, soit remboursés aux agents sur présentation de justificatifs.



Pour extrait conforme,
Le Président,
Emmanuel PEZET



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2018**

Date de Convocation : 21 mars 2018
Date d'Affichage : le 4 avril 2018
Nombre de délégués : En exercice : 60
Présents : 34
Votants : 47

L'an deux mille dix-huit le 28 mars à dix-huit heures trente minutes, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif du Syndicat, 73 rue de Gisors à Pontoise, sous la présidence de Monsieur Emmanuel PEZET,

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean ABONDANCE, Mme. Christine ABOULIN-MASURAS, MM. Marc BATHELIER, Daniel BOUSSON, Philippe CHAUVIN, Mme. Catherine COSSON, MM. Xavier COSTIL, Gérard DALLEMAGNE, Claude DASSE, Mmes Murielle DUFLOS, Mireille GONON, M. Olivier FOURCHE, Mme Florence FOURNIER, M. Gérard FRAISSE, Mme Véronique LAVERT, MM. Daniel LE MOINE, Alain LIBAUDE, Mme Dominique LETERME, MM. Alain MATEOS, Guillaume MERLET, Derry METAIS, Mme Monique MERIZIO, MM. Patrick PELLETIER, Albert RAULT, Martial RICHARD, Jean-Marie RUFFIANDIS, Mme Nicole SIEPI, MM. Jean-Pierre STALMACH, Roger TESSIER, Jean-Pierre THENIER, Mmes Chantal TEYSSOT, Marie-France TRONEL, M. Jacques VERGNAUD.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIRS :

M. Christophe AVENAU, pouvoir à M. Daniel BOUSSON
Mme. Anne-Marie BESNOUIN, pouvoir à Mme Nicole SIEPI
Mme. Monique COURTIN, pouvoir à M. Alain MATEOS
M. EL KHARROUBI Rachid, pouvoir à M. Guillaume MERLET
M. Daniel ENGUERAND, pouvoir à M. Albert RAULT
Mme. Christiane GAUDINOT, pouvoir à M. Jean-Pierre STALMACH
M. Michel GUIARD, pouvoir à M. Jean-Pierre THENIER
M. Jean-Pierre HARDY, pouvoir à M. Olivier FOURCHES
M. Gérard LEROUX, pouvoir à Mme. Catherine COSSON
M. Gille THOMAS, pouvoir à M. Claude DASSE
Mme. Brigitte VINCENT, pouvoir à Mme Chantal TEYSSOT
M. Jean SCHRAM, pouvoir à M. Jacques VERGNAUD
M. Joël VANDAMME, pouvoir à M. Jean ABONDANCE

A 18 h 55, arrivée de de M Olivier FOURCHES qui n'a pas pris part au vote des dossiers 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 ainsi que M. Jean-Pierre HARDY pour lequel il avait pouvoir.

A 19 h 05, arrivée de Mme. Christine ABOULIN-MAZURAS qui n'a pas pris part au vote des dossiers 1, 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16.

ABSENTS EXCUSES : MM. Hervé CHABERT, Jean-Luc MAIRE.

ABSENTS : MM. Olivier BENARD, Alain CHANTEPIE. Jean-Pierre COLOMBIER, Mmes Françoise CORDIER, Martine DAINE, MM Sébastien DRUART, Régis LITZELLMANN, Philippe MICHEL, Eric NICOLLET, Jean-Marie ROLLET, Mme Valérie ZWILLING

13 - OBJET : PERSONNEL DU SIARP : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

VU l'Article 34 de la loi du 26 janvier 1984, indiquant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

VU le besoin d'un nouveau recrutement pour le poste de gestionnaire des marchés publics, et également en prévision de l'accroissement des missions du SIARP, il convient d'ouvrir des postes dans les filières administrative et technique,

VU la présentation de Monsieur le Président,

LE COMITE,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE,

CREE les postes correspondant aux grades suivants, à temps complet, dans le tableau des effectifs du SIARP :

Filière administrative

- o 1 poste de Rédacteur Principal 1^{ère} classe
- o 1 poste de Rédacteur Principal 2^{ème} classe
- o 1 poste de Rédacteur territorial

Filière technique

- o 1 poste de Technicien Principal 1^{ère} classe
- o 1 poste de Technicien Principal 2^{ème} classe
- 1 poste d'adjoint technique

MODIFIE le tableau des effectifs comme suit :

COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2018

Accusé de réception en préfecture
095200034296-20180328-DCS2018-03-098-DE
Date de télétransmission : 04/04/2018
Date de réception préfecture : 04/04/2018

DISGNATION DES GRADES	EFFECTIF BUDGETAIRE	MODIFICATION PROPOSEE	EFFECTIF BUDGETAIRE APRES MODIFICATION
<u>Filière Administrative</u>			
Directeur Général des Services	1		1
Directeur territorial	1		1
Attaché	2		2
Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	1	+ 1	2
Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	0	+ 1	1
Rédacteur territorial	2	+ 1	3
Adjoint administratif Principal 1 ^{ère} classe	2		2
Adjoint administratif Principal 2 ^{ème} classe	2		2
Adjoint administratif territorial	2		2
<u>Filière Technique</u>			
Directeur des Services Techniques	1		1
Ingénieur en chef	0		0
Ingénieur Principal	1		1
Ingénieur	4		4
Technicien Principal 1 ^{ère} classe	1		2
Technicien Principal 2 ^{ème} classe	4	+ 1	5
Technicien territorial	2	+ 1	2
Agent de maîtrise Principal	4		4
Agent de maîtrise	2		2
Adjoint technique Principal 1 ^{ère} classe	2		2
Adjoint technique Principal 2 ^{ème} classe	3		3
Adjoint technique territorial	5		6
		+ 1	
TOTAL	42	+ 6	48

Pour extrait conforme,
Emmanuel PEZET,



Président.



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2018**

Date de Convocation : 21 mars 2018
Date d'Affichage : le 29 mars 2018
Nombre de délégués : En exercice : 60
Présents : 34
Votants : 47

L'an deux mille dix-huit le 28 mars à dix-huit heures trente minutes, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif du Syndicat, 73 rue de Gisors à Pontoise, sous la présidence de Monsieur Emmanuel PEZET,

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean ABONDANCE, Mme. Christine ABOULIN-MASURAS, MM. Marc BATHELIER, Daniel BOUSSON, Philippe CHAUVIN, Mme. Catherine COSSON, MM. Xavier COSTIL, Gérard DALLEMAGNE, Claude DASSE, Mmes Murielle DUFLOS, Mireille GONON, M. Olivier FOURCHE, Mme Florence FOURNIER, M. Gérard FRAISSE, Mme Véronique LAVERT, MM. Daniel LE MOINE, Alain LIBAUDE, Mme Dominique LETERME, MM. Alain MATEOS, Guillaume MERLET, Derry METAIS, Mme Monique MERIZIO, MM. Patrick PELLETIER, Albert RAULT, Martial RICHARD, Jean-Marie RUFFIANDIS, Mme Nicole SIEPI, MM. Jean-Pierre STALMACH, Roger TESSIER, Jean-Pierre THENIER, Mmes Chantal TEYSSOT, Marie-France TRONEL, M. Jacques VERGNAUD.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIRS :

M. Christophe AVENAU, pouvoir à M. Daniel BOUSSON
Mme. Anne-Marie BESNOUIN, pouvoir à Mme Nicole SIEPI
Mme. Monique COURTIN, pouvoir à M. Alain MATEOS
M. EL KHARROUBI Rachid, pouvoir à M. Guillaume MERLET
M. Daniel ENGUERAND, pouvoir à M. Albert RAULT
Mme. Christiane GAUDINOT, pouvoir à M. Jean-Pierre STALMACH
M. Michel GUIARD, pouvoir à M. Jean-Pierre THENIER
M. Jean-Pierre HARDY, pouvoir à M. Olivier FOURCHES
M. Gérard LEROUX, pouvoir à Mme. Catherine COSSON
M. Gille THOMAS, pouvoir à M. Claude DASSE
Mme. Brigitte VINCENT, pouvoir à Mme Chantal TEYSSOT
M. Jean SCHRAM, pouvoir à M. Jacques VERGNAUD
M. Joël VANDAMME, pouvoir à M. Jean ABONDANCE

A 18 h 55, arrivée de de M Olivier FOURCHES qui n'a pas pris part au vote des dossiers 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 ainsi que M. Jean-Pierre HARDY pour lequel il avait pouvoir.

A 19 h 05, arrivée de Mme. Christine ABOULIN-MAZURAS qui n'a pas pris part au vote des dossiers 1, 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16.

ABSENTS EXCUSES : MM. Hervé CHABERT, Jean-Luc MAIRE.

ABSENTS : MM. Olivier BENARD, Alain CHANTEPIE, Jean-Pierre COLOMBIER, Mmes Françoise CORDIER, Martine DAINE, MM Sébastien DRUART, Régis LITZELLMANN, Philippe MICHEL, Eric NICOLLET, Jean-Marie ROLLET, Mme Valérie ZWILLING

14 OBJET : ATTRIBUTION D'UNE INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE DU SIARP.

VU l'arrêté interministériel du 12 juillet 1990, portant disposition sur l'indemnité de conseil, et notamment son article 3 qui dispose qu'une nouvelle délibération doit être prise à l'occasion de tout changement de comptable,

VU la délibération du 9 décembre 2009, portant attribution d'une indemnité de conseil,

VU la délibération en date du 30 avril 2014, d'installation du Comité Syndical,

CONSIDERANT que Monsieur Michel LAPLAUD, comptable public, a arrêté ses fonctions à la Trésorerie de Cergy-Collectivités le 31 janvier 2018 ; Monsieur Daniel LECHAT, comptable public, assure depuis le 1^{er} février 2018 la fonction de comptable du Syndicat,

L'indemnité est calculée par application du tarif ci-après à la moyenne des dépenses budgétaires des sections de fonctionnement et d'investissement, à l'exception des opérations d'ordre, et afférentes aux trois dernières années,

Tarif :

Sur les 7 622 € à raison de 3 p.1000;

Sur les 22 867 € suivants à raison de 2 p.1000;

Sur les 30 489 € suivants à raison de 1.50 p.1000;

Sur les 60 980 € suivants à raison de 1 p.1000;

Sur les 106 714 € suivants à raison de 0.75 p.1000;

Sur les 152 449 € suivants à raison de 0.50 p.1000;

Sur les 228 674 € suivants à raison de 0.25 p.1000;

Sur toutes les sommes excédant 609 796 € à raison de 0.10 p.1000.

En aucun cas, l'indemnité allouée par la collectivité ne peut excéder le traitement brut annuel correspondant à l'indice majoré 150.

LE COMITE,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE

DECIDE D'EFFECTUER le versement de l'indemnité de conseil à Monsieur Michel LAPLAUD Trésorier de Cergy-Collectivités et comptable du SIARP jusqu'au 31 janvier 2018 et à Monsieur Daniel LECHAT Trésorier de Cergy-Collectivités et comptable du SIARP à compter du 1^{er} février 2018.

ET INSCRIT les crédits au compte 6225 "indemnité au comptable" du budget syndical.



Pour extrait conforme,
Le Président,
Emmanuel PEZET



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2018**

Date de Convocation : 21 mars 2018

Date d'Affichage : le 4 avril 2018

Nombre de délégués : En exercice : 60

Présents : 34

Votants : 47

L'an deux mille dix-huit le 28 mars à dix-huit heures trente minutes, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif du Syndicat, 73 rue de Gisors à Pontoise, sous la présidence de Monsieur Emmanuel PEZET,

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean ABONDANCE, Mme. Christine ABOULIN-MASURAS, MM. Marc BATHELIER, Daniel BOUSSON, Philippe CHAUVIN, Mme. Catherine COSSON, MM. Xavier COSTIL, Gérard DALLEMAGNE, Claude DASSE, Mmes Murielle DUFLOS, Mireille GONON, M. Olivier FOURCHE, Mme Florence FOURNIER, M. Gérard FRAISSE, Mme Véronique LAVERT, MM. Daniel LE MOINE, Alain LIBAUDE, Mme Dominique LETERME, MM. Alain MATEOS, Guillaume MERLET, Derry METAIS, Mme Monique MERIZIO, MM. Patrick PELLETIER, Albert RAULT, Martial RICHARD, Jean-Marie RUFFIANDIS, Mme Nicole SIEPI, MM. Jean-Pierre STALMACH, Roger TESSIER, Jean-Pierre THENIER, Mmes Chantal TEYSSOT, Marie-France TRONEL, M. Jacques VERGNAUD.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIRS :

M. Christophe AVENAU, pouvoir à M. Daniel BOUSSON
Mme. Anne-Marie BESNOUIN, pouvoir à Mme Nicole SIEPI
Mme. Monique COURTIN, pouvoir à M. Alain MATEOS
M. EL KHARROUBI Rachid, pouvoir à M. Guillaume MERLET
M. Daniel ENGUERAND, pouvoir à M. Albert RAULT
Mme. Christiane GAUDINOT, pouvoir à M. Jean-Pierre STALMACH
M. Michel GUIARD, pouvoir à M. Jean-Pierre THENIER
M. Jean-Pierre HARDY, pouvoir à M. Olivier FOURCHES
M. Gérard LEROUX, pouvoir à Mme. Catherine COSSON
M. Gille THOMAS, pouvoir à M. Claude DASSE
Mme. Brigitte VINCENT, pouvoir à Mme Chantal TEYSSOT
M. Jean SCHRAM, pouvoir à M. Jacques VERGNAUD
M. Joël VANDAMME, pouvoir à M. Jean ABONDANCE

A 18 h 55, arrivée de de M Olivier FOURCHES qui n'a pas pris part au vote des dossiers 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 ainsi que M. Jean-Pierre HARDY pour lequel il avait pouvoir.

A 19 h 05, arrivée de Mme. Christine ABOULIN-MAZURAS qui n'a pas pris part au vote des dossiers 1, 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16.

ABSENTS EXCUSES : MM. Hervé CHABERT, Jean-Luc MAIRE.

ABSENTS : MM. Olivier BENARD, Alain CHANTEPIE. Jean-Pierre COLOMBIER, Mmes Françoise CORDIER, Martine DAINE, MM Sébastien DRUART, Régis LITZELLMANN, Philippe MICHEL, Eric NICOLLET, Jean-Marie ROLLET, Mme Valérie ZWILLING

COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2018

15- OBJET : ADHESION DU SIARP A LA DEMARCHE SUR LE REFERENTIEL DES COUTS MENEES PAR LA FNCCR

La FNCCR initie une démarche ayant pour objectif d'obtenir un référentiel d'analyse détaillée des coûts de gestion des services d'assainissement.

Cette démarche permettrait de pallier l'insuffisance de références dans ce domaine puisque les services d'assainissement ont des niveaux de services très différents et de réelles comparaisons sont actuellement impossibles. De plus, disposer de coûts de gestion des services permettrait, à l'aune d'une éventuelle restructuration de notre syndicat, de réaliser des projections d'ensemble.

Contribuer à ce projet consiste à participer au groupe de travail constitué à cette fin pour construire ce référentiel en exploitant les données partagées par les collectivités adhérentes.

La participation à la démarche nécessite la signature d'une convention entre la FNCCR et le SIARP comprenant une participation financière annuelle s'élevant à 2 300 €.

Aussi, compte tenu de l'intérêt de disposer d'un tel référentiel,

LE COMITE,

APRES EN AVOIR DELIBERE,
A L'UNANIMITE

DECIDE DE PARTICIPER à la démarche initiée par la FNCCR sur le référentiel des coûts des services assainissement,

AUTORISE le Président à signer la convention correspondante avec la FNCCR qui définit les modalités de participation à cette étude et prévoit une participation financière annuelle de 2 300 €.

Les crédits sont inscrits à l'imputation budgétaire 618 : Abonnements divers.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Emmanuel PEZET



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2018**

Date de Convocation : 21 mars 2018

Date d'Affichage : le 4 avril 2018

Nombre de délégués : En exercice : 60

Présents : 34

Votants : 47

L'an deux mille dix-huit le 28 mars à dix-huit heures trente minutes, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni au siège administratif du Syndicat, 73 rue de Gisors à Pontoise, sous la présidence de Monsieur Emmanuel PEZET,

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean ABONDANCE, Mme. Christine ABOULIN-MASURAS, MM. Marc BATHELIER, Daniel BOUSSON, Philippe CHAUVIN, Mme. Catherine COSSON, MM. Xavier COSTIL, Gérard DALLEMAGNE, Claude DASSE, Mmes Murielle DUFLOS, Mireille GONON, M. Olivier FOURCHE, Mme Florence FOURNIER, M. Gérard FRAISSE, Mme Véronique LAVERT, MM. Daniel LE MOINE, Alain LIBAUDE, Mme Dominique LETERME, MM. Alain MATEOS, Guillaume MERLET, Derry METAIS, Mme Monique MERIZIO, MM. Patrick PELLETIER, Albert RAULT, Martial RICHARD, Jean-Marie RUFFIANDIS, Mme Nicole SIEPI, MM. Jean-Pierre STALMACH, Roger TESSIER, Jean-Pierre THENIER, Mmes Chantal TEYSSOT, Marie-France TRONEL, M. Jacques VERGNAUD.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIRS :

M. Christophe AVENAU, pouvoir à M. Daniel BOUSSON
Mme. Anne-Marie BESNOUIN, pouvoir à Mme Nicole SIEPI
Mme. Monique COURTIN, pouvoir à M. Alain MATEOS
M. EL KHARROUBI Rachid, pouvoir à M. Guillaume MERLET
M. Daniel ENGUERAND, pouvoir à M. Albert RAULT
Mme. Christiane GAUDINOT, pouvoir à M. Jean-Pierre STALMACH
M. Michel GUIARD, pouvoir à M. Jean-Pierre THENIER
M. Jean-Pierre HARDY, pouvoir à M. Olivier FOURCHES
M. Gérard LEROUX, pouvoir à Mme. Catherine COSSON
M. Gille THOMAS, pouvoir à M. Claude DASSE
Mme. Brigitte VINCENT, pouvoir à Mme Chantal TEYSSOT
M. Jean SCHRAM, pouvoir à M. Jacques VERGNAUD
M. Joël VANDAMME, pouvoir à M. Jean ABONDANCE

A 18 h 55, arrivée de de M Olivier FOURCHES qui n'a pas pris part au vote des dossiers 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 ainsi que M. Jean-Pierre HARDY pour lequel il avait pouvoir.

A 19 h 05, arrivée de Mme. Christine ABOULIN-MAZURAS qui n'a pas pris part au vote des dossiers 1, 5, 9, 11, 12, 13, 14, 15 et 16.

ABSENTS EXCUSES : MM. Hervé CHABERT, Jean-Luc MAIRE.

ABSENTS : MM. Olivier BENARD, Alain CHANTEPIE. Jean-Pierre COLOMBIER, Mmes Françoise CORDIER, Martine DAINE, MM Sébastien DRUART, Régis LITZELLMANN, Philippe MICHEL, Eric NICOLLET, Jean-Marie ROLLET, Mme Valérie ZWILLING

COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2018

Accusé de réception en préfecture
095200034296-20180328-DCS2018-03-101-
DE
Date de télétransmission : 04/04/2018
Date de réception préfecture : 04/04/2018

16 - OBJET : COMPTE-RENDU DES MARCHES ATTRIBUES ET EXECUTES EN 2017

VU la délibération du Comité du 30 avril 2014 concernant les délégations de compétences au Président, et précisant qu'il sera rendu compte au Comité des décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation.

VU l'état annexé à la présente délibération présentant tous les marchés attribués et exécutés en 2017.

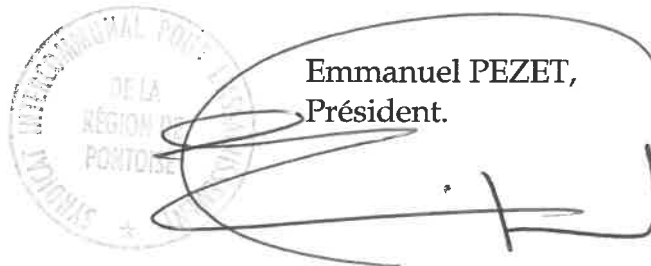
LE COMITE,

APRES AVOIR ENTENDU LE PRESIDENT,

PREND ACTE du compte-rendu des marchés attribués et exécutés au cours de l'année 2017.

Pour extrait conforme,

Emmanuel PEZET,
Président.



COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2018

ETAT DES MARCHES ATTRIBUES et EXECUTES EN 2017 (annexe à la délibération n°16)

N° MARCHÉ	N° OPERATION INTITULE	COMMUNES	RUES	ENTREPRISE TITULAIRE	MONTANT NOTIFIE HT	MONTANT DGD HT	PAR DELEGATION		OBSERVATIONS
							OUI	NON	
2013/TN/004	Prestations relevés Topo (2013-2016)	SIARP		TECHNIQUES TOPO	Marché à bons de commande montants annuels 10.000 € HT minimum 40.000 € HT maximum	107 269.86 €	X		
2013/TN/005	Travaux de réalisation de branchements particuliers	SIARP		ATC-TP	Marché à bons de commande montants annuels 100.000 € HT minimum 300.000 € HT maximum	938 003.96 €	X		
2013/TN/006	Prestations d'études Géologiques et Géotechniques (2013-2016)	SIARP		SAGA	Marché à bons de commande montants annuels 15.000 € HT minimum 50.000 € HT maximum	176 297.12 €	X		
2013/ADM/018	Fourniture et livraison des titres restaurants pour les agents du SIARP	SIARP		EDEN RED	Marché à bons de commande montants annuels 35.000 € HT minimum 150.000 € HT maximum	En cours	X		
2013/ADM/019	Assurances lot n° 1 : Responsabilité civile et risques annexes	SIARP		PARIS NORD ASSURANCES SERVICES	Prime annuelle 9 080.20 €	Pas de DGD pour les marchés d'assurance	X		Montant TTC
2013/ADM/020	Assurances lot n° 2 : Dommages aux biens et risques annexes	SIARP		SMACL	Prime annuelle 3 051.13 €	Pas de DGD pour les marchés d'assurance	X		Montant TTC

Accusé de réception en préfecture
095-200034296-20180328-DCS2018-03-101-DE
Date de télétransmission : 04/04/2018
Date de réception préfecture : 04/04/2018

COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2018

N° MARCHE	N° OPERATION INTITULE	COMMUNES	RUES	ENTREPRISE TITULAIRE	MONTANT NOTIFIE HT	MONTANT DGD HT	PAR DELEGATION		OBSERVATIONS
							OUI	NON	
2013/ADM/021	Assurances lot n° 3 : Automobiles	SIARP		BRETEUIL ASSURANCES COURTAGES	Prime annuelle 6 244.40 €	Pas de DGD pour les marchés d'assurance	X		Montant TTC
2014/EX/001	Entretien des ouvrages EU et EP du SIARP 2014/2018	SIARP		SANET	Marché à bons de commande montants annuels 300.000 € HT minimum 600.000 € HT maximum	En cours		X	
2014/EX/004	Dératisation des ouvrages EU et EP du SIARP et de la CACP 2014/2018	SIARP		NC3D	Marché à bons de commande montants annuels 24 500 € HT minimum 49.000 € HT maximum	En cours	X		
2015/TN/003	2015/04 OP	OSNY	Rue de Cergy et Impasse des Bouvreuils	ETPL	259 830.00 €	En cours	X		Accord Cadre
2015/TN/008	Marché de travaux d'entretien et de grosses réparations	SIARP		DESPIERRE	Marché à bons de commande montants annuels 250.000 € HT minimum 900.000 € HT maximum	En cours		X	

Accusé de réception en préfecture
095-200034296-20180328-DCS2018-03-101-
DE
Date de télétransmission : 04/04/2018
Date de réception préfecture : 04/04/2018

COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2018

N° MARCHE	N° OPERATION INTITULE	COMMUNES	RUES	ENTREPRISE TITULAIRE	MONTANT NOTIFIE HT	MONTANT DGD HT	PAR DELEGATION		OBSERVATIONS
							OUI	NON	
2015//EX/009	Contrôle des installations d'assainissement collectif lot n° 1 HABITATIONS	SIARP		ATC ENVIRONNEMENT	Marché à bons de commande montants annuels 17 000 € HT minimum 30.000 € HT maximum	En cours	X		
2015/EX/010	Contrôle des installations d'assainissement collectif lot n° 2 EUAD	SIARP		ATC ENVIRONNEMENT	Marché à bons de commande montants annuels 6 000 € HT minimum 21.500 € HT maximum	En cours	X		
2015/TN/011	Prestations contrôle après travaux (années 2015-2019)	SIARP		SATER	Marché à bons de commande montants annuels 50 000 € HT minimum 200.000 € HT maximum	En cours	X		
2015/TN/012	Prestations coordination SPS (années 2015-2019)	SIARP		DEGOUY COORDINATION SPS	Marché à bons de commande montants annuels 15 000 € HT minimum 45.000 € HT maximum	En cours	X		
2015/TN/013	Mise à jour SDA	SIARP		HYDRATEC	82 100.00 €	79 384.46 €	X		
2015/ADM/014	Prestations d'entretien des locaux	SIARP		IMPEC	30 930.00 €	En cours	X		

Accusé de réception en préfecture
095-200034296-20180328-DCS2018-03-101-
DE
Date de télétransmission : 04/04/2018
Date de réception préfecture : 04/04/2018

COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2018

N° MARCHE	N° OPERATION INTITULE	COMMUNES	RUES	ENTREPRISE TITULAIRE	MONTANT NOTIFIE HT	MONTANT DGD HT	PAR DELEGATION		OBSERVATIONS
							OUI	NON	
2015/TN/015	Mise en place Autosurveillance Lot n° 1 Génie civil	SIARP		ATC-TP	19 350.00 €	19 350 € (DGD en 2016)	X		
2015/TN/016	Mise en place Autosurveillance Lot n° 2 Equipements de mesures	SIARP		SEMERU	33 185.00 €	33 185.00 € (DGD en 2016)	X		
2015/TN/017	Mise en place Autosurveillance Lot n° 3 Télégestion	SIARP		SOFT CONTROL	54 730.00 €	52 350 €	X		
2016/TN/003	2016/04 OP	MENUCOURT/ PONTOISE	Allée de la Rangée/ Ancienne route de Rouen	EIFPAGE GCR	434 968.85 €	434 704.13 €	X		Accord Cadre
2016/TN/004	2016/07 OP	PONTOISE/ MENUCOURT	Rue Rabelais/ Rue des Pâtis	DEPIERRE/ FAYOLLE DESAMIANTAGE	335 550.82 €	335 009.17 €	X		
2016/TN005	2016/08 OP	MENUCOURT	Allée du Bois de l'Orient	ATC TP	310 000.00 €	342 863.19 €	X		
2016/TN006	2016/01 OP	PONTOISE	Rues du Vert Buisson, Séré Depoin, Carnot et Marais	COCHERY	642 002.00 €	686 744.33 €	X		
2016/TN/007	2016/09 OP	OSNY	Route d'Ableiges	COCHERY	286 438.00 €	285 885,04 €	X		
2017/TN/001	2017/02 OP	CERGY	Rue des Gémeaux, de la Préfecture, Bd des Merveilles et Av du Nord	ETPL	593 688.30 €	579 288.30 €	X		Accord Cadre
2017/TN/002	2017/04 OP	ERAGNY-SUR-OISE	Av du Gros Chêne, rues de la Gare et Neuville	EIFPAGE GCR	179 973.46 €	En cours	X		Accord Cadre

Accusé de réception en préfecture
095-200034296-20180328-DCS2018-03-101-
DE
Date de télétransmission : 04/04/2018
Date de réception préfecture : 04/04/2018

COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2018

	Mise en conformité branchements rivaux OP groupée AC	PONTOISE		DESPIERRE/ATC TP	Marché à bons de commande montant annuel 400.000 € HT maximum	En cours		X	
2017/TN/003		PONTOISE		DESPIERRE/ATC TP	Marché à bons de commande montant annuel 400.000 € HT maximum	En cours		X	
2017/TN/004	2017/01 OP	CERGY	Bd de l'Oise, du Port, de l'Hautill et Av de la Poste	COPCHERY/VALENTIN	415 925.00 €	En cours	X		
2017/TN/005	2017/03 OP	PONTOISE	Rues de Gisors, A. Lemoine, Chemin du Bois Payen et Chaussée J. César à PONTOISE	SADE CGTH	495 431.50 €	453 219.00 €	X		Accord Cadre
2017/TN/006	2017/05 OP	JOUY-LE-MOUTIER, VAUREAL, OSNY et SAINT-OUEN- L'AUMONE	Rues des Valanchards, Pasteur, Avenues des Béthunes, et de la Mare	VALENTIN	504 990.00 €	496 750.00 €	X		Accord Cadre
2017/TN/007	2017/06 OP	PONTOISE	Rues J. Jaurès, Lemercier et de l'Hôtel de Dieu	DESPIERRE	405 679.25 €	En cours	X		
2017/TN/008	Travaux de réalisation de branchements particuliers (années 2017-2021)	SIARP		ATC-TP	Marché à bons de commande montant annuel 400.000 € HT maximum	En cours	X		
2017/TN/009	Prestations relevés Topo (2017-2021)	SIARP		TECHNIQUES TOPO	Marché à bons de commande montant annuel 50.000 € HT maximum	En cours	X		
2017/TN/010	Prestations d'études Géologiques et Géotechniques (2017-2021)	SIARP		SAGA/SOL SONDAGES	Marché à bons de commande montant annuel 70.000 € HT maximum	En cours	X		
2017/TN/011	2017/07 OP	PONTOISE	Rues Citadelle, Corne, Ile de France, A. Prachay, R. Bougara, P Déroutède, P. Butin	ATC TP	350 004.23 €	En cours	X		
2017/TN/012	2017/08 OP	PONTOISE	Rues Thiers, Delacour, Rue et Place de l'Hôtel de ville, Place de la Piscine	EIFFAGE GCR	345 094.37 €	En cours	X		Accord Cadre

Accusé de réception en préfecture
095-200034296-20180328-DCS2018-03-101-
DE
Date de télétransmission : 04/04/2018
Date de réception préfecture : 04/04/2018

COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2018

2017/TTN/013	2017/09 OP	PONTOISE	Rues de l'Eperon, Place du Petit et Grand Martrouy, Chemin des Bottés	EIFFAGE GCR	450 950.92 €	En cours	X	Accord Cadre
2017/TTN/014	Remise en état équipés de 2 bassins de retenue et maintenance et entr des équipés d'autosurveillance des ouvrages d'assainist du SIARP	SIARP		FELJAS ET MASSON	Phases 1 et 2.1 : 158 935 € Phase 2.2 : Marchés à BC montant annuel 30 000 € HT maximum	En cours	X	
2017/TTN/015	Programmiste nouveaux locaux SIARP	PONTOISE	Avenue Berthelot	AMEXIA/DIAGOBAT	56 536 € (Tranches ferme et définitive)	En cours	X	
2017/TTN/016	Travaux de mise en conformité d'installations ANC Lot 1 Classique	EPIAIS-RHUS, OSNY, PONTOISE		EAV	245 429.30 €	En cours	X	
2017/TTN/017	Travaux de mise en conformité d'installations ANC Lot 2 : agréés	EPIAIS-RHUS, OSNY, PONTOISE		BLANCHARD ET FILS	167 694.10 €	En cours	X	
2017/ADM/018	Assurance lot 1 : Dommages aux biens et risques annexes	SIARP		BRETEUIL / VHV	Prime annuelle 5 089.88 €	Pas de DGD pour les marchés d'assurance	X	
2017/ADM/019	Assurance lot 2 : Responsabilités et risques annexes	SIARP		SMACL ASSURANCES	Prime annuelle 6 938.52 €	Pas de DGD pour les marchés d'assurance	X	
2017/ADM/020	Assurance lot 3 : Véhicules et risques annexes	SIARP		HEMET/GAN	Prime annuelle 5 008.01 €	Pas de DGD pour les marchés d'assurance	X	
2017/TTN/021	Assurance lot 4 : Protection fonctionnelles des agents et des élus du SIARP	SIARP		SMACL ASSURANCES	Prime annuelle 465.00 €	Pas de DGD pour les marchés d'assurance	X	
2017/ADM/022	Fourniture et livraison des titres restaurants pour les agents du SIARP	SIARP		EDENRED	Marché à bons de commande montants annuels 20.000 € HT minimum 45.000 € HT maximum	En cours	X	

Accusé de réception en préfecture
 095-200034296-20180328-DCS2018-03-101-
 DF
 Date de télétransmission : 04/04/2018
 Date de réception préfecture : 04/04/2018

COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2018

2017/ADM/023	Réalisation du Site Web à partir du site existant	SIARP		OXICAT SARL	15 687,88 €	En cours	X	
2017/RES/027	AMO dans le cadre du projet de refonte du SIG	SIARP		CABINET MERLIN	24 725.00 €	En cours	X	
2017/TTN/024	2017/10 OP	SAINT-OUEN-L'AUMOME	Rue Lenôtre	ETPL	91 966.00 €	En cours	X	Accord Cadre
2017/TTN/025	2017/11 OP	SAINT-OUEN-L'AUMOME	Rues du Clos du Roi et du Parc	SADE CGTH	186 027.00 €	En cours	X	Accord Cadre
2017/TTN/026	ACCORD CADRE travaux en tranchées traditionnelles de collecteurs EU (années 2018 2019)	SIARP		SOGEA IDF DESPIERRE EIFFAGE GCR COCHERY VOTP ATC TP		En cours	X	Accord Cadre

Accusé de réception en préfecture
095-200034296-20180328-DCS2018-03-101-DE
Date de télétransmission : 04/04/2018
Date de réception préfecture : 04/04/2018